

**DELL CERTIFIED PARTNER**

**OFIS**  
IT, Services People You trust.

**Imprimante Dell V313**  
Multifonction Couleur  
Impression-Photocopie-Scan

**Ordinateur**

- Dell Optiplex G3270
- Pentium 4
- 1.2 Ghz
- Ram : 1Go
- Windows XP
- Disque Dur 80Go
- Ecran Plat 17"

+ Fcfa **OpenOffice.org**  
+ Antivirus offerts

**= 185.500**

Tél. : 01-600-0000

# LA SEMAINE AFRICAINE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



N° 3268 du Vendredi 22 février 2013 - 61<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Semaine de solidarité envers les personnes malades

**Pour une prise en charge effective des malades souffrant de pathologies graves**



Sr Eliane Julienne Boukaka, présidente fondatrice de l'Aca. (P.7)

Education

**La C.r.p.e juge injustifiée une grève générale des enseignants**



Rémy Alain Blaise Boumba et les autres responsables du C.r.p.e. (P.3)

[www.JobCongoBrazza.com](http://www.JobCongoBrazza.com)  
Publiez gratuitement vos offres d'emploi

3<sup>ème</sup> session nationale des aumôniers de la force publique

**Pour une pastorale plus efficace et plus fructueuse au sein de la force publique**



Mgr Anatole Milandou (à dr.) et le ministre Charles Richard Mondjo. (P.12)

Claude Alphonse N'Silou, après la rencontre entre le R.c et le P.c.t

**«Il faut que le dialogue soit permanent entre nous»**

(P.3)



Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza

**Bientôt l'exposition-photos «L'épopée Savorgnan, un voyage en images»**



Belinda Ayessa et Nicolo' Tassoni Estense. (P.21)

Disparition

**Icône de l'art pictural congolais, Marcel Gotène est décédé à Rabat**



(P.21)



# **Une Banque d'Envergure pour les Projets de tous les Congolais**

Rond point de la Poste  
Tél : +242 06 508 10 49  
BP. 37 Brazzaville



*Notre ambition : votre réussite*

Elections législatives partielles

# La Cour constitutionnelle livre le premier verdict ce vendredi 22 février

Le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a lancé, lundi 18 février 2013, une série d'audiences relatives aux recours introduits par certains candidats aux législatives partielles, qui se sont déroulées, notamment, à Kellé, dans le département de la Cuvette-Ouest, à Dongou et Bouanéla, dans le département de la Likouala. Certains candidats ont porté plainte contre les candidats du P.c.t déclarés vainqueurs. Il s'agit de Thierry Hobié (Kellé), Venance Mania (Dongou) et Mangondo Gerry Gérard (Bouanéla).

**D**imanche 2 décembre 2012, les électeurs étaient appelés aux urnes dans les trois circonscriptions électorales de Kellé (Cuvette-Ouest), Bouanéla et Dongou (Likouala), où le précédent scrutin avait été annulé par la Cour constitutionnelle. Le vote s'était bien déroulé dans ces circonscriptions. Les candidats du P.c.t avaient remporté les trois sièges. Seulement, des recours ont été introduits à la Cour constitutionnelle. Les auteurs de ces recours reprochent aux candidats du P.c.t d'avoir usé de fraude électorale, pendant le scrutin. Il s'agit de Gabriel Akouango et de Richard Ossa, qui ont déposé des recours contre Thierry Hobié, le

député P.c.t de Kellé, défendu par Maîtres Emmanuel Oko et Ludovic Désiré Essou; Anatole Limbongo-Ngoka et Dominique Kengolet. Ce dernier a mobilisé trois avocats: Maîtres Jean Philippe Esseu, Thomas Djolani et Roger Bongoto; contre Venance Mania, le député P.c.t défendu par Me Emmanuel Oko; de Raymond Ebonga (avec comme avocat Me Christian Eminabongo); Hippolyte Séko et Jean-Baptiste Rufin Boboutoumouaka Bossibiaka contre le député P.c.t de Bouanéla, Gerry Gérard Mangondo, défendu par Me Emmanuel Oko. Au total, neuf affaires ont été examinées par la Cour constitutionnelle, du 18 au 20 février



Les membres de la Cour constitutionnelle.

2013, au cours des audiences publiques, sous la présidence d'Auguste Iloki. Ainsi, les parties concernées, aussi bien que les auteurs de recours et les candidats mis en cause, ont défendu leurs arguments, à travers leurs avocats. Depuis certains temps, les audiences publiques organisées à la Cour constitutionnelle drainent un grand nombre de gens. L'assistance a eu droit à des plaidoires de bonne facture. Les avocats, tant des accusés que des plaignants, ont développé des arguments solides et convainquants. Il n'y a que les juges constitutionnels pour trancher. Comme quoi, le verdict

d'aujourd'hui s'annonce décisif et déterminant. Après les débats contradictoires, une première affaire est entrée en délibération. Son verdict est annoncé pour ce vendredi 22 février. Que diront les juges constitutionnels: reprise du scrutin ou confirmation de l'élu? En tout cas, le suspense est là, tant il est vrai que depuis l'arrivée d'Auguste Iloki à la tête de cette institution, celle-ci a pris une tonalité bien démocratique. Le second verdict tombera, le vendredi 28 février 2013 prochain. Y aura-t-il un chambardement?

Pascal-Azad DOKO

Claude Alphonse N'Silou, après la rencontre entre le R.c et le P.c.t

## «Il faut que le dialogue soit permanent entre nous»

Dans le cadre du dialogue permanent recommandé par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, une délégation du R.c (Rassemblement citoyen), conduite par son président, Claude Alphonse N'Silou, qui est également ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, s'est entretenue avec le secrétariat permanent du P.c.t (Parti congolais du travail), sous la conduite de son secrétaire général, Pierre Ngolo, lundi 18 février 2013, au siège du P.c.t, à Mpila (Brazzaville), pour mettre au point un certain nombre de choses, dans le cadre de leur alliance. La rencontre, qui s'est déroulée à huis clos, a donné lieu à un compte-rendu à la presse, fait par le président du R.c, Claude Alphonse N'Silou. Celui-ci a insisté sur le fait que le dialogue doit être permanent entre eux.

Le P.c.t et le R.c sont en alliance depuis des années. C'est au nom de cette alliance que le président du R.c, Claude Alphonse N'Silou, est membre du gouvernement, depuis 2002. Les deux partis sont également fondateurs, avec d'autres, du R.m.p, la plateforme politique créée, avec comme objectifs, entre autres, de faire réélire, dès le premier tour, en 2009, le président Denis Sassou Nguesso, pour un second septennat, à la tête du pays. Lors des élections législatives de 2012, les candidats des partis de la majorité se sont, parfois, affrontés, affaiblissant



Claude-Alphonse N'Silou.

ainsi la cohésion au sein de la majorité. Le R.c n'était pas représenté lors de l'assemblée générale de la coordination du R.m.p, vendredi 1<sup>er</sup> février 2013. Une absence qui semblait indiquer un froid entre les partis de la majorité. «Il s'est agi de faire le point sur ce qui s'est passé en 2012, étant entendu qu'ensemble, nous avons géré les élections, comment les uns et les autres se sont comportés et voir, à partir de là, comment nous allons mieux faire, pour que, demain, nous ayons de meilleurs résultats. C'est tout à fait normal qu'entre partenaires, il y ait, régulièrement, le dialogue», a déclaré Claude-Alphonse N'Silou à la presse.

Le président du R.c a usé d'une image, pour souligner l'importance du dialogue: «Vous savez, dans nos villages; entre deux villages, il y a toujours un sentier. Si ce sentier n'est pas pratiqué, l'herbe y pousse, et après l'herbe, ce sont les malentendus. Donc, il faut que le dialogue soit permanent. Il faut qu'on se retrouve et qu'on voie ce qui s'est passé, ce qui a marché et ce qui n'a pas marché, qu'est ce qu'on doit faire pour corriger».

Pour les élections locales prochaines, dont on sait que l'enjeu, entre autres, c'est l'élection des maires des six communes du pays (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouesso), la majorité, a-t-elle, déjà, une stratégie? «Nous en avons parlé. Mais, on est qu'au début. On va aller pallier par pallier. Nous ne sommes qu'au premier pallier. La suite, on vous le dira. Oui, on a parlé des locales et, surtout, du dialogue», a confié Claude Alphonse N'Silou.

Ce dialogue ne doit-il se limiter qu'au niveau des partis de la majorité présidentielle? Depuis le mois d'août 2012, certains partis de l'opposition réclament, on le sait, la tenue des états généraux de la nation. Qu'en pense le président du R.c, à propos du dialogue avec eux? «Il y a une chose que je propose: c'est que déjà, on puisse se parler entre nous; qu'on soit de l'opposition ou de la majorité, nous sommes, avant tout, fils de ce pays, et je pense que nous voulons, tous, du bien de ce pays. Donc, il faut que le dialogue soit permanent entre nous. On verra comment, quel sera le contenu à donner à ce dialogue. Comme je l'ai dit tantôt: ce sont des choses qu'on doit voir pallier par pallier», a-t-il indiqué.

Pascal-Azad DOKO

R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle)

## Révision des statuts et du règlement intérieur

Le collège des présidents des partis membres du R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle) s'est réuni, mardi 19 février 2013, à Mpila, Brazzaville, sous la direction de son président par intérim, Pierre Ngolo, qui est également secrétaire général du P.c.t. Cette réunion a porté, essentiellement, sur la révision des statuts et du règlement intérieur de cette plateforme politique, pour «fortifier et rendre cohérente l'alliance».

**T**ous les partis membres étaient représentés, au cours de la réunion du collège des présidents du R.m.p. A la fin de la rencontre, Pascal Itoua-Oyona, membre du bureau politique du Mar (Mouvement action renouveau), en a fait la synthèse à la presse. Il a indiqué que cette rencontre était, essentiellement, une réunion de travail, au cours de laquelle les participants ont travaillé à réviser et à dépoussiérer les statuts et le règlement intérieur du R.m.p. «Donc, nous sommes sur une série de réunions qui ont commencé il y a déjà près de trois semaines, au cours desquelles, à chaque séance, nous avons un chantier précis à mener. Pour l'instant, il s'est agi, surtout, de travailler sur les statuts, d'abord, et le règlement intérieur. C'était, essentiellement, cela», a-t-il dit. Pascal Itoua-Oyona a dû répondre à la préoccupation de la presse voulant savoir le mobile de cette révision des statuts et du règlement intérieur du R.m.p. «C'est, tout simplement, parce que la vie politique est évolutive; parce que nous sommes, en ce moment, sur une plate-forme politique qui a besoin de se fortifier, qui a besoin d'agrandissement, qui a besoin de travailler d'une manière plus organisée, plus cohérente avec l'ensemble des partenaires qui sont impliqués. Donc, les évolutions politiques font qu'en ce moment précis, la nécessité, dans l'optique du renforcement du R.m.p, c'est que nous tra-



Pascal Itoua Oyona.

vaillions à dépoussiérer nos statuts et notre règlement intérieur», a-t-il déclaré, en précisant que 2013 est une année électorale et le R.m.p a tout intérêt à resserrer ses rangs. «N'oublions pas que 2013, c'est aussi une échéance électorale importante, ce sont les locales qui s'annoncent et nous, en tant qu'organisation politique, nous sommes tenus donc de nous mettre en cohérence par rapport à cette échéance-là. Mobiliser nos partenaires, mobiliser nos militants et, surtout, mettre notre appareil politique au point, du point de vue de son fonctionnement», a-t-il dit.

Pascal-Azad DOKO

Education

## La C.r.p.e juge injustifiée une grève générale des enseignants

Dans une mise au point publiée à Brazzaville, jeudi 21 février 2013, et signée par Rémy Alain Blaise Boumba, Victorien Mahoungou, Christophe Mongo Ondiala et Serge Roland Nkalath, au nom de la coprésidence de la C.r.p.e (Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant), ce syndicat d'enseignants juge injustifiée la grève générale au stade actuel des négociations avec le gouvernement, car une commission mise en place est à pied d'œuvre dans la rédaction du texte du statut particulier des enseignants. La mise au point apporte donc un démenti face à la rumeur d'une grève générale répandue dans le pays. Voici l'intégralité de cette mise au point.

«La coprésidence de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (C.r.p.e) a pris tout son courage, ce jeudi 21 février 2013, pour réagir devant la situation grave que voici:

Le samedi 16 février 2013, à l'Enam, à Brazzaville, quelques camarades membres du bureau exécutif national de la C.r.p.e, ivres de leurs sentiments, ont réuni quelques enseignants, militants ou sympathisants de la C.r.p.e, pour décider d'une grève générale illimitée, qui devrait entrer en vigueur le lundi 25 février prochain. L'avis de grève ou document contenant leur détermination de pousser les enseignants à la grève sur toute l'étendue du territoire national, arrive progressivement dans les structures de l'enseignement, tant du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, que de celui de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Suite à cet état de fait, la coprésidence de la C.r.p.e décide de faire la mise au point telle que:

1- cet avis de grève générale illimitée des enseignants, publié sous la couverture de la C.r.p.e, est un véritable tract; c'est un tract, parce que ce document n'est pas signé, bien que son en-tête porte le timbre du bureau exécutif national de la C.r.p.e, avec quatre coordon-



Rémy Alain Blaise Boumba.

nées téléphoniques appartenant, sans doute, aux vrais responsables qui, malheureusement, n'ont pas eu le courage de signer leur avis de grève, l'attribuant, plutôt, à l'assemblée générale innocente; 2- en ce qui concerne le niveau d'exécution du cahier des charges de la C.r.p.e transmis au gouvernement, le 11 septembre 2012, dont la principale revendication est celle de l'exigence des enseignants de gagner un nouveau statut particulier ayant une revalorisation du point d'indice d'au moins 60%; aujourd'hui, l'évaluation faite indique que la commission mise en place par le Ministère

de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, chargée de rédiger le nouveau statut particulier en question, est à pied d'œuvre. D'où, à ce niveau de traitement du cahier des charges des enseignants, une grève ne pourrait être justifiée, maintenant. Voilà pourquoi, la coprésidence de la C.r.p.e, tout en présentant ses excuses à l'ensemble des travailleurs de l'enseignement, demande pardon au gouvernement de la République. Par ailleurs, la C.r.p.e saisit l'occasion de cette mise au point pour demander au Ministère de l'enseignement technique et à celui de l'éducation

physique, de diligenter le choix de leurs délégués à la commission de rédaction du statut particulier qui ne devrait léser aucun travailleur évoluant dans les structures des ministères de l'enseignement. Par conséquent, la coprésidence de la C.r.p.e invite les enseignants, sur l'ensemble du territoire national, à continuer à vaquer normalement à leurs occupations pédagogiques, jusqu'à la convocation, en toute responsabilité, de l'assemblée générale crédible, pour rendre compte du statut particulier rédigé, avant sa transmission, par la tutelle, au conseil des ministères».




**Ordinateur portable Lenovo neuf !**

- \*Processeur Intel B870
- \*Mémoire RAM 2Go
- \*Disque dur 320Go
- \*Lecteur graveur DVD
- \*Ecran 15.6"



Garantie 1 an

## 235.000

FCFA \* HT

**Burotop Iris, Votre partenaire IBM Lenovo au Congo..**

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63



Chevron Overseas (Congo) Limited  
 Succursale  
 Immeuble Sole & Mare  
 Avenue Poincaré  
 B.P. 1295 - Pointe-Noire  
 République du Congo

RCCM n° : CG/PNR/09 B 903  
 Tél: 242 22 294 51 10 / 11  
 Fax: 242 22 294 15 02

## AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de ses activités en République du Congo, et en vue d'augmenter ses effectifs dans le développement de sa stratégie corporative en matière communautaire, Chevron Overseas Congo Limited procède au recrutement pour le poste ci-dessous:

**POSTE: COORDONNATEUR DES PROJETS COMMUNAUTAIRES**  
 Réf du Poste: COCL/01/2013

**Niveau d'Etudes:**

- Etre détenteur d'un Diplôme d'enseignement supérieur en relations internationales, en sciences politiques, en économie de développement ou équivalent de niveau BAC+4/5 (ou DEA, DESS ou équivalent)

**Compétences Requises:**

- Avoir une expérience professionnelle de minimum 3- 5 ans, avec une expérience avérée dans le développement de projets communautaires (diagnostique, élaboration, mise en œuvre, suivi, évaluation) et de gestion d'initiatives multipartenaires.
- Avoir une expérience significative dans la rédaction de mémos et d'articles de presse.
- Avoir la capacité de faire des présentations en Français et en Anglais serait un plus.
- Etre rigoureux, avoir le sens de l'organisation, et faire preuve d'esprit de synthèse et d'analyse.
- Etre apte à motiver les équipes et à travailler avec un minimum de supervision.
- Etre apte à pouvoir travailler dans un environnement pluridisciplinaire, et à s'adapter aux changements.
- Avoir l'expérience dans l'organisation événementielle serait un plus.
- Parler et écrire parfaitement le Français et avoir une très bonne connaissance de l'Anglais (écrit et oral).
- Avoir une très bonne capacité de communication, d'organisation et de gestion de projets dans les délais et budgets requis.
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (MS OFFICE)

**OBLIGATION:**

Etre de Nationalité Congolaise (République du Congo)

**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:**

- Une Lettre de motivation,
- Un Curriculum Vitae (CV) avec photo (français et anglais),
- Le Récépissé ONEMO de l'année en cours (2013)
- Les Copies certifiées des diplômes.
- Copies des certificats de travail des précédents postes occupés (Obligatoire)
- Un Certificat de nationalité.

**DEPOT DE CANDIDATURE & CONTACTS**

Chevron Overseas Congo Limited  
 Immeuble Sole & Mare, Avenue Raymond Poincaré  
 B.P.: 1295 - Pointe-Noire , République du Congo  
 Tél: (242) 06 663 63 00 – 06 667 97 97 - 06 667 98 98  
 Att: Direction des Ressources Humaines Ou Direction Départementale ONEMO, Pointe-Noire  
 e-mail: [HR-CONGO@chevron.com](mailto:HR-CONGO@chevron.com)

**DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE: Mardi 26 Février 2013 à 18h00**

NOUVEAU  
 GRAND  
 VITARA



LA RÉFÉRENCE, TOUT SIMPLEMENT



**CFAO MOTORS CONGO**  
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 17 78 / 06 665 44 65  
 Brazzaville : bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 38 - 39  
[www.cfaomotors-congo.com](http://www.cfaomotors-congo.com)



Way of Life!

Fac (Forces armées congolaises)

Une centaine d'officiers ont fait valoir leur droit à la retraite

Le chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division Guy Blanchard Okoi, a dit au revoir, mardi 29 janvier 2013, au cours d'une cérémonie organisée dans l'enceinte du grand quartier général des F.a.c, à Brazzaville, à plus d'une centaine d'officiers en service dans différentes formations des Forces armées congolaises et ayant atteint la limite d'âge de leurs grades et/ou de leur durée de service, le 31 décembre 2012. C'est pour la première fois, depuis plusieurs années, que l'armée félicite ainsi, officiellement, ceux de ses cadres ayant fait valoir leurs droits à la retraite.



Le général Okoi congratulant les officiers ayant fait valoir leurs droits à la retraite.

Depuis plusieurs années en effet, la mise à la retraite du personnel des Forces armées congolaises n'a plus jamais fait l'objet de célébration. Le général Okoi a renoué avec cette tradition, qui donnait l'espoir aux partants de ce qu'ils ne devraient pas être des «maltraités» abandonnés à leur triste sort.

Après avoir loué la fidélité et le dévouement de ses frères d'armes ayant fait valoir leurs droits à la retraite, le chef d'Etat-major général des F.a.c leur a exprimé la reconnaissance de la nation et des forces armées. «Chers frères d'armes, au terme de votre carrière, je m'empresse de louer votre conviction, votre fidélité et votre dévouement. Tout le temps de votre service, vous avez, sûrement, espéré plus, imaginé une armée plus sociale et plus moderne. Votre rêve, je vous l'assure, reste notre ambition. Vous avez espéré la paix, mais

vous avez rencontré, au cours de votre carrière, des crises successives qui ont ébranlé profondément certains espoirs. Notre volonté inébranlable pour la paix demeure... L'admission à la retraite est un temps de soulagement pour les officiers. Car, ces derniers disent adieu aux corvées quotidiennes et aux contraintes régulières. Pourtant, c'est également, pour eux, le temps de faire prévaloir leurs expériences et mesurer la profondeur réelle de leurs sacrifices», a dit le chef d'Etat-major général, dans son allocution.

La philosophie du général Okoi est d'éviter l'oisiveté pour les militaires retraités, dans la mesure où l'oisiveté est la mère de plusieurs vices. Par ailleurs, le chef d'Etat-major général des F.a.c a eu une pensée pour tous les officiers qui n'ont pas pu terminer leurs carrières.

Très ému et s'exprimant au nom de ses frères d'armes prenant leur retraite, le colonel

Auguste Ndoumbi a adressé ses vives remerciements au président Denis Sassou Nguesso, chef suprême des armées et au chef d'Etat-major général des F.a.c, pour les avoir honorés, en organisant la cérémonie d'au-revoir, pour leur départ à la retraite. Sans doute, pour eux, c'est un changement d'occupations dans la vie, après de bons et loyaux services rendus à la nation. Pourvu que l'attention dont ils ont bénéficié de la part des responsables de l'armée, soit la même sur le plan administratif, en ce qui concerne leur traitement.

Signalons que ces officiers ayant pris la retraite, dont certains ont reçu des prix d'encouragement, appartiennent à la zone militaire de défense n°9, Brazzaville, qui a ainsi donné l'exemple de la reprise d'une tradition appelée à revivre de nouveau dans l'armée.

Alain Patrick MASSAMBA

A.c.d.d (Association congolaise pour la défense du droit)

Tenue d'un séminaire à Ngo, sur les droits de l'homme

Dans le cadre d'un projet financé par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, l'A.c.d.d (Association congolaise pour la défense du droit), que dirige Maître Modeste Mbossa, a organisé, du 9 au 10 février 2013, à Ngo, dans le département des Plateaux, un séminaire sur le thème: «*Démocratie, droits de l'homme et Etat de droit*». Les cérémonies d'ouverture et de clôture de ce séminaire qui a regroupé deux-cents participants, se sont déroulées en présence de Mme Rogette Julie Mpengue-Goma, secrétaire générale du district de Ngo, Jean De Dieu Sangoumla, secrétaire général de la communauté urbaine de Ngo, des chefs de quartiers, des confessions religieuses, des responsables des forces de sécurité.



Modeste Mbossa.

Le séminaire organisé par l'A.c.d.d. à Ngo avait pour objectif de vulgariser les droits inhérents à la personne humaine, qui sont universels, indivisibles. En effet, dans le souci permanent d'éveiller la conscience des citoyens sur les droits de l'homme, l'A.c.d.d avait signé un accord de partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, le 18 février 2011, à Brazzaville.

Durant le séminaire de Ngo, les conférenciers ont développé cinq sous-thèmes, à savoir: «*Les droits de l'homme*», «*Les libertés fondamentales dans un système démocratique*» développé par Maître Modeste Mbossa; «*La convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme*», présenté par la commissaire chargée de la communication, Mme Rosine Ngayino Karayo; «*Les droits de l'homme et Etat de droit*», décliné par le juriste Emile Eba; ainsi que «*La démocratie et l'éthique*» par Céphas Germain Ewangui, président de la Fédération congolaise des droits de l'homme.

Il sied de rappeler que chaque thème présenté a donné lieu à

des échanges fructueux, lesquels ont permis d'éclairer la lanterne des participants. Ceux-ci ont noté, avec grand intérêt, les différentes catégories des droits de l'homme (droits civils



Les participants, à l'issue du séminaire sur les droits de l'homme.

et politiques; droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que les nouveaux droits (droit à la paix, droit au développement). De même, les droits de la femme ont été mis en exergue, dont la représentativité aux fonctions administratives et électives, la non-discrimination dans les domaines social, économique et culturel. Etant entendu que pour vouloir défendre ses droits, il faut, d'abord, les connaître, c'est ainsi que les participants, à la suite des exposés, ont reçu des prospectus imprimés. La re-

construction d'un pays ne doit pas se limiter aux infrastructures physiques. Elle doit aussi prendre en compte la formation des citoyens. C'est dans ce contexte que l'A.c.d.d œuvre, avec l'appui financier du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Du 27 au 28 janvier 2012, le même séminaire s'était tenu à Kinkala, dans le Pool. Après Ngo, dans les Plateaux, il sera, prochainement, organisé à Oyo, dans la Cuvette.

Pascal-Azad DOKO

Club 2002-P.u.r (Parti pour l'unité et la république)

Guy Wilfrid César Nguesso favorable à une concertation sur les élections locales

Les membres du secrétariat permanent du Club 2002-P.u.r (Parti pour l'unité et la république) se sont réunis, samedi 16 février 2013, à l'hôtel Résidence Marina, à Brazzaville, sous la direction de Guy Wilfrid César Nguesso, président de ladite formation politique affiliée à la majorité présidentielle. L'objectif de cette rencontre était d'examiner les dysfonctionnements constatés dans le fonctionnement de ce parti, ainsi que la situation politique nationale, après la tenue des élections législatives et d'envisager les élections locales. A cette occasion, le secrétariat permanent a marqué sa disponibilité à œuvrer aux côtés de tous ses partenaires de la majorité, dans le cadre d'une concertation politique, en vue d'une stratégie commune aux élections locales.

La réunion des membres du secrétariat permanent du Club 2002-P.u.r était aussi l'occasion, pour eux, de prendre acte de la décision du président Willy Nguesso de réhabiliter, dans ses fonctions, Juste Désiré Mondélé, secrétaire permanent, chargé de la communication, porte-parole du parti, qui avait été sanctionné après avoir pris l'engagement de se présenter en indépendant à l'élection législative, dans la troisième circonscription de Ouenzé.

Par ailleurs, le président du Club 2002 P.u.r a livré aux membres du secrétariat permanent, les conclusions de sa rencontre avec les présidents départementaux du parti, à Pointe-Noire. De cette concertation, «il a été constaté quelques dysfonctionnements dans l'animation du parti», a-t-il fait savoir. D'où son amertume. Pour donner un nouveau dynamisme à son parti, Willy Nguesso a exhorté les présidents départe-



Guy Wilfrid César Nguesso.

mentaux du Club 2002 P.u.r à tenir régulièrement les réunions statutaires; relancer les activités du parti par la mise à la disposition des structures intermédiaires et de base des fiches d'adhésion et les cartes des membres; conforter la position du parti aux élections lo-



Quelques membres du secrétariat permanent.

cales et renforcer les rapports avec les partenaires de la majorité présidentielle. Examinant la situation politique nationale, les membres du secrétariat permanent du Club 2002-P.u.r ont appelé à toute initiative de rencontre et de dialogue susceptible de créer les conditions permises pour améliorer les performances du Congo, en matière électorale. Une telle rencontre est, à n'en point douter, propice à des élections locales apaisées, équitables et transparentes pour tous.

Pour les responsables du Club 2002-P.u.r, le dialogue permanent demeure un moment important d'échanges, dans le respect des institutions de la République. Le Club 2002-P.u.r a l'ambition, justement, de participer, d'abord, au processus

de dédramatisation du processus électoral, en essayant de faire en sorte que les élections au Congo ne soient plus source d'inquiétude pour les citoyens.

De ce fait, le secrétariat permanent du Club 2002-P.u.r a marqué sa disponibilité à œuvrer aux côtés de tous les partenaires de la majorité présidentielle, dans le cadre d'une stratégie commune liée à cette concertation politique, pour des élections locales apaisées. Dans ce même élan, il a invité le P.c.t (Parti congolais du travail) à une concertation, pour mieux aborder les enjeux présents et à venir. Aux partis de la majorité présidentielle, le Club 2002-P.u.r a appelé à plus de cohésion et d'unité.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Comité des membres d'honneur du P.c.t

Elu président, Justin Mikolo-Kinzonzi entend insuffler l'esprit du 6<sup>ème</sup> congrès extraordinaire

Le comité des membres d'honneur du P.c.t (Parti congolais du travail) a tenu son assemblée générale, mercredi 20 février 2013, au siège dudit parti, à Mpila, Brazzaville sous la direction du secrétaire général, Pierre Ngolo. A l'issue de laquelle un bureau exécutif de cinq membres a été mis en place et dont Justin Mikolo-Kinzonzi est président.

Président du comité d'honneur du P.c.t, Justin Mikolo-Kinzonzi entend insuffler à cet organe, l'esprit du 6<sup>ème</sup> congrès extraordinaire, c'est-à-dire la redynamisation, la revalorisation et l'ouverture. Le comité des membres d'honneur qui, jusque-là, ne fonctionnait qu'avec un bureau provisoire mis en place, le 24 novembre 2012, présidé par Aimé Emmanuel Yoka, dispose, aujourd'hui, d'un bureau définitif composé de personnalités ayant une longue expérience en politique. A propos des missions assignées à cet organe, le président du comité des membres d'honneur a indiqué que c'est un organe consultatif qui donne des avis qui peuvent intéresser le parti, l'Etat et les autres institutions, comme les membres de la société civile. «*Dernier-né de l'architecture organisationnelle du P.c.t, le comité des membres d'honneur prend, progressivement, place dans la réflexion et l'action visant à revigorer notre instrument de lutte*», a indiqué Pierre Ngolo, dans son allocution d'ouverture. A la clôture, il a félicité «*les cinq camarades mis en confiance par l'assemblée générale du comité des membres d'honneur du P.c.t, pour animer cet organe nouveau*». «*Nous attendons beaucoup de cet organe, le président du comité central attend également beaucoup de cet organe*», a-t-il poursuivi.

Pascal-Azad DOKO

Bureau exécutif du comité des membres d'honneur du P.c.t

- Président: Justin Mikolo-Kinzonzi; Vice-Président: Henri Ngakama;
- Secrétaire: Jean Dello; Rapporteur: Auguste Batina;
- Trésorière: Mme Obili née Emilienne Ekombi.

Lorsqu'on parle des sinistrés de Makélékélé au festival «Etonnants voyageurs»

Un fait insolite a marqué la cérémonie de lancement officiel du festival «Etonnants voyageurs», le jeudi 14 février 2013, au palais des congrès, à Brazzaville. Alors que tout le monde attendait le discours du ministre de la culture, Jean-Claude Gakosso, une jeune dame bondit sur la scène, s'empare du micro et interpelle Alain Mabanckou, co-directeur de cet événement culturel, sur le sort des familles sinistrées vivant sous des tentes, dans l'enceinte de la mairie de Makélékélé. «Monsieur Alain Mabanckou, vous avez amené Etonnants voyageurs, c'est une bonne chose. Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que vous n'évoquez pas les questions les plus importantes, les plus urgentes aujourd'hui dans notre pays. Il y a 400 familles sinistrées dans la cour de la mairie de Makélékélé qui dorment sous des tentes, familles, mères et enfants. Et rien ne se fait. Ce n'est pas normal. En tant qu'écrivain, vous devez prendre fait et cause pour ces familles. Mais aucun mot n'a été dit et aucune décision n'est prise, cela m'indigne en tant qu'écrivaine. Ce sont des Congolais, ce ne sont pas des étrangers. Logez-les dans les hôtels, pourquoi pas! Le Congo en a les moyens. Nous sommes un pays pétrolier, nous avons des richesses, pourquoi les Congolais souffrent? Pourquoi un Congolais doit-il dormir dehors? Pourquoi cette indifférence?», s'est-elle interrogée, sous les ovations de la salle. Avant de s'éclipser.

Crime à Mfilou: une femme assassinée et jetée dans la rivière!

A Makazou, un quartier de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, une femme de 34 ans, nommée Lucienne Tanga, a été assassinée et son corps jeté dans la rivière Mfilou. C'était dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 février 2013. On ignore les raisons de ce crime que rien ne semble justifier. En découvrant le corps de la victime, les habitants de Makazou ont exprimé leur indignation et déploré l'enclavement de leur quartier et l'absence d'éclairage public. Il faut dire qu'il y a recrudescence d'actes crapuleux dans les quartiers de Mfilou. Une femme, qui portait un bébé au dos, a été étranglée par des bandits perchés sur un arbre, la nuit, dans la zone où s'était échoué un cargo, au quartier Mayité. Elle n'a dû son salut qu'après avoir abandonné son sac à main, où il y avait de l'argent, son téléphone et d'autres objets, selon le chef du quartier.

La forêt d'eucalyptus de la Patte d'Oie à Brazzaville polluée par des ordures ménagères

On ne peut plus circuler dans la forêt d'eucalyptus de la Patte d'Oie, sans se boucher les narines, notamment la partie entre le Ministère des affaires étrangères et de la coopération et la Cour constitutionnelle, sur le boulevard général Alfred Raoul, au Plateau des 15 ans, un quartier de Moundali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Des gens l'ont transformée en décharge publique, alors qu'entre-temps, un effort d'assainissement y a été fait. Des ordures ménagères jonchent le sous-bois. Ce sont des centaines de sacs en plastique, des bouteilles en plastique, des feuilles de manioc et divers objets de récupération dont les artisans en herbe sont friands. Ce dépotoir constitue un facteur de pollution de l'environnement. Le Ministère de l'économie forestière et du développement durable et le Ministère du tourisme et de l'environnement ne doivent pas continuer de croiser les bras, concernant la protection de la forêt de la Patte d'Oie.

Des militaires agressent un cyclomotoriste à Moundali

Des militaires, coiffés de béret noir et roulant à bord d'un véhicule de patrouille, ont agressé, violemment, un cyclomotoriste, dimanche 17 février 2013, sur l'avenue de la Paix, à Brazzaville. Ils avaient, auparavant, arrêté un autre cyclomotoriste à qui ils exigeaient les pièces administratives de sa moto. Ne les ayant pas avec lui, ce dernier a prié sa femme, qu'il transportait, d'aller les récupérer à la maison. Dans l'attente, passait un autre motocycliste, sur une moto Djakarta, qui s'est frayé un passage entre le véhicule de patrouille des militaires et le bord de la chaussée. D'un coup de pied violent, un militaire l'a projeté au sol et il s'est retrouvé sous sa moto, il souffrait atrocement. Les militaires ont dispersé la foule de gens venus voir la scène, en faisant semblant de charger leurs armes. Ils en ont profité pour embarquer l'infortuné et sa moto dans une direction inconnue. Si les militaires doivent aussi s'occuper de sécurité publique...

Pour ou contre la grève? Deux tendances au sein de la C.r.p.e s'affrontent

Rien ne va plus au sein de la C.r.p.e (Concertation pour la revalorisation de la profession enseignant), où deux tendances s'affrontent sur la décision ou non de déclencher une grève générale illimitée. Lors de l'assemblée générale extraordinaire, organisée samedi 16 février, une partie des responsables de ce syndicat d'enseignants a menacé, dans un communiqué largement diffusé dans la plupart des médias, d'aller en grève générale illimitée, à compter du lundi 25 février 2013, sur toute l'étendue du territoire national, si les revendications contenues dans le cahier des charges introduit depuis le 11 septembre 2012 auprès des autorités gouvernementales, ne sont pas prises en compte. Il s'agit de l'adoption et la publication du statut particulier du personnel de l'éducation, le rappel de soldes d'activités des enseignants et de la publication des textes administratifs des enseignants. N'étant pas satisfaits du niveau d'exécution de leur cahier des charges, qu'ils ont évalué au cours de ladite assemblée, le communiqué indique que la grève ne sera levée que si leurs conditions sont satisfaites. Mais, jeudi 21 février 2013, une autre partie des membres du C.r.p.e a jugé injustifiée la grève générale des enseignants, car une commission mise en place est à pied d'œuvre pour rédiger le statut particulier des enseignants. Lorsque cette tendance tenait sa réunion, à Diata, elle a essuyé des coups de pierres de la part des inconnus, mais qui semblaient être la tendance favorable à la grève.

L'homme politique congolais a intérêt à œuvrer pour un pouvoir judiciaire réellement indépendant

L'homme politique congolais, en général, s'est, toujours méfié de la justice de son pays et même de la justice étrangère ou internationale, tellement que le fait d'y penser lui perturbe le sommeil, à tort ou à raison. En effet, une fois au pouvoir, l'homme politique congolais veut s'assurer le contrôle quasi-total de la justice, pour se prémunir contre toute poursuite éventuelle, d'une part, mais également, instrumentaliser ladite justice contre ses adversaires politiques, d'autre part.

C'est ainsi que certains hommes politiques au pouvoir se sont servis de la justice aux ordres, pour éliminer leurs farouches adversaires, par le biais de peines capitales, condamnations à perpétuité, etc. Dans ce contexte, l'homme politique au pouvoir qui, soit dit en passant, s'est blindé de toutes sortes d'immunités, est bien conscient qu'il se sert de la justice pour dominer et opprimer son adversaire qui, lui-même, est conscient que cette justice instrumentalisée va le broyer, à coup sûr. Et cela est d'autant plus facile que l'homme politique au pouvoir a placé aux postes-clés de la justice, des hommes qui lui sont totalement dévoués et dont la composition du tribunal est artificiellement composée pour les besoins de la cause. Ainsi, l'homme politique, de surcroît opposant, qui a le malheur d'y passer, a de fortes chances d'y laisser des plumes et même la vie.

Il en est de même des hommes politiques au pouvoir qui, entre-temps, sont devenus gênants ou qui sont tombés en disgrâce. Ils sont alors devenus les proies du système qu'ils ont contribué à mettre en place en amont et qui, jadis, étaient insensibles aux cris d'injustice lancés par les précédentes victimes dont ils ont assisté, muets, aux exécutions judiciaires ou aux condamnations injustes de toute nature.

Mais, lorsque les anciens membres du gouvernement et autres hommes politiques, jadis proches du pouvoir, sont, par la suite, déçus de leurs privilèges et immunités, pour être jetés en pâture à la «justice», alors ceux-ci crient au complot contre leur «noble personne», et, tout à coup, ils reconnaissent les adresses des associations de défense des droits de l'homme qu'ils persécutaient avant, pour défendre leurs droits à eux; ils se souviennent, subitement, de certains journalistes «courageux» pour médiatiser leur infortune, alors que ce sont eux qui, il y a quelque mois plus tôt, menaçaient de mort lesdits journalistes et activistes des droits de l'homme. Ils se rappellent, enfin, des avocats qui, jadis, dénonçaient, dans l'indifférence générale, les abus de pouvoir, les violations des droits de l'homme et des règles de procédure. Ce sont les hommes politiques de ce genre qui déclaraient qu'ils «ne mangeraient plus des avocats»; qui parlaient des «avocats du diable», les menaçaient et même les arrêtaient, parce que ces avocats défendaient des «diabes».

Et quand ces anciens «hommes forts» sont poursuivis par la justice, leur «justice», alors, ils s'entourent d'avocats dont ils exigent ou plutôt implorent de remuer ciel et terre pour eux. On se souviendrait, facilement, que plusieurs de ces hommes politiques, désormais dans le collimateur de la justice, ont fait



Par Magloire Senga.

aux autres ce qu'ils déplorent être eux-même victimes, aujourd'hui. C'est l'ironie de l'histoire et l'enseignement de la nature.

Et il est donc dangereux à l'homme politique au pouvoir de se dire que cela n'arrive qu'aux autres, c'est-à-dire aux opposants ou aux citoyens ordinaires.

Aucun homme politique en fonction n'a dénoncé, dans ce pays, l'instrumentalisation de la justice, les abus de pouvoirs et autres dérapages judiciaires. Ces hommes politiques, fidèles à la politique de «Ponce Pilate», oublient que, par leur indifférence et leur inertie ou «loyauté», ils scient la branche sur laquelle ils sont, aujourd'hui, confortablement assis.

Alors, lorsque les événements leur font passer du mauvais côté de la barre, qu'ils cessent donc de se plaindre du fruit de leur lâcheté ou de leur complicité, parce qu'à ce moment-là, ils auront en face d'eux la justice qu'ils méritent vraiment. A qui la faute?

C'est maintenant que l'«homo politicus» congolais doit, expressément, prendre position pour l'émergence d'un pouvoir judiciaire véritablement indépendant au Congo, avec la nomination objective de magistrats compétents, libres et intègres, des avocats indépendants vis-à-vis du parquet et de l'exécutif et des greffiers compétents et bien rémunérés, sans oublier une saine politique pénitentiaire. Ici, une fois de plus, l'homme politique congolais est interpellé, à juste titre. «Certes, la justice de nos jours n'est pas parfaite et celle de l'avenir ne le sera pas non plus, parce que toute chose humaine est, nécessairement, imparfaite» (1).

La justice est une œuvre à parfaire sans cesse et non à détricoter, sciemment, à des fins politiciennes et machiavéliques, au service d'un pouvoir ou plutôt de l'exécutif, nonobstant l'apparente «séparation des pouvoirs». D'où la tendance de l'homme politique au pouvoir de se servir de la justice comme instrument de domination et d'oppression. «Il faut éviter d'entretenir, au niveau de l'intellect, la fameuse, mais artificielle séparation des pouvoirs de Montesquieu qui n'est, en fait, qu'un fractionnement du même pouvoir réparti entre trois représentants de la même puissance d'oppression, la classe dominante, à savoir: le député, le ministre et le juge, ce qui correspond, respectivement, au chantage, à l'atteinte aux libertés et à la privation des droits, voire de la vie. L'aberration est envivante, lorsque l'on sait que le juge est nommé, promu, rémunéré et, le cas échéant, révoqué par le pouvoir politique et lui seul» (2).

Cette réflexion d'un homme politique et acteur judiciaire congolais corrobore bel et bien les développements ci-haut. Cependant, il propose ce qui suit: «Dans cette recherche, nos institutions ne doivent être ni oppressives ni aveuglement et outrancièrement répressives mais éducatives et s'il échet, curatives» (3).

Malheureusement, l'histoire de notre pays démontre que cette noble recommandation a été peu suivie par l'homme politique congolais qui continue à se servir de la justice comme son instrument d'oppression aveugle et d'oppression outrancière, pour reprendre les expressions de Maître Aimé Emmanuel Yoka. Ce dernier qui, lui-même, n'étant plus aux affaires après la Conférence nationale de 1991, a commencé à fustiger une justice congolaise dont il ne dénonçait plus les abus et les injustices, quand il était précédemment au pouvoir. Aussi écrivait-il, dans un autre texte, ce qui suit: «A Brazzaville, le doute est, désormais, levé quant au fait que la crainte d'une «chasse aux sorcières» soit plus forte que le désir de rendre justice. Par conséquent, ceux qui ont été lâchement abattus attendront que cette vertu cardinale qu'est la justice reprenne ses droits... C'est parce que la justice n'appartient à aucun parti politique (P.c.t, U.pa.d.s, M.c.d.d.i) que chacun doit s'y employer, chacun doit la défendre» (4).

Souhaitons seulement que Maître Aimé Emmanuel Yoka pense toujours de la même manière, qu'il soit au pouvoir ou non et que, pendant qu'il y est de nouveau, qu'il œuvre à éradiquer ce qu'il condamnait, jadis, pour qu'il ne sen plaigne plus, par la suite.

Mais, il est presque constant que l'homme politique congolais pervertit et instrumentalise la justice à des fins politiciennes, pendant qu'il est au pouvoir. Quand il quitte le pouvoir ou en est chassé ou exclu, ce même acteur politique perçoit mieux les travers de son «œuvre» qui, désormais, se retourne contre lui, de la même manière qu'il s'en servait aupa-

ravant contre ses adversaires. «Lorsque tous les arsenaux de la démocratie seront mis en place..., une justice véritablement indépendante, avec, en particulier, le retour à un conseil supérieur de la magistrature, pour que les magistrats du siège cessent d'être nommés et appréciés par le ministre de la justice, comme sous le P.c.t, une garantie claire et solide des droits de la défense etc., etc.» (5), pensait encore Maître Aimé Emmanuel Yoka, redevenu, à l'époque, simple avocat à la cour. Ses vœux sont-ils complètement réalisés, maintenant au Congo?

Les hommes politiques congolais ont intérêt à œuvrer, surtout, pendant qu'ils sont aux affaires, à l'émergence d'un pouvoir judiciaire véritablement indépendant et réellement au service du peuple congolais, au nom duquel la justice est, d'ailleurs, rendue. L'instrumentalisation, la domestication et l'usage de la justice comme instrument de domination et d'oppression par l'homme politique congolais devront prendre fin et tous les Congolais doivent s'y employer pour la consolidation de la démocratie et du respect des droits et libertés de tous les citoyens.

Me Magloire SENG  
Avocat à la cour  
Pointe-Noire

Notes:

- 1- Eugène Le Roy, 1901. cité par Jean Charles, in «Drôle de justice», Presses de la cité, Paris 1980 P.9;
- 2- Aimé Emmanuel Yoka: «Justice et Masses», in Propos rescapés d'un solitaire «Le Penseur» P.15;
- 3- Idem;
- 4- Aimé Emmanuel Yoka: «De la justice», in Propos rescapés d'un solitaire, Ed. «Le Penseur», P.291;
- 5- Aimé Emmanuel Yoka: «Lettre à Maître Jean Martin Mbemba, garde des sceaux, ministre de la justice», in Propos rescapés d'un solitaire, Ed. «Le penseur» P.81.



INTERNATIONAL  
Aller + bien!



TNT  
sure we can



Nouveau logo,  
Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec  
**SAP BUSINESS ONE**

Depuis 20 ans, vous nous confiez  
vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express  
(plis, colis, pièces détachées...)

**Service Commercial**

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87  
Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com

Semaine de solidarité envers les personnes malades

Pour une prise en charge effective des malades souffrant de pathologies graves

L'Aca (Association congolaise Accompagner), fondée par Sr Eliane Julienne Boukaka, a organisé, du 4 au 11 février 2013, à Brazzaville, la 4<sup>ème</sup> édition de la semaine de solidarité envers les personnes malades. Cette année, cette semaine de solidarité a été marquée par l'inauguration, samedi 9 février, du nouveau siège social de l'Aca, situé à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, au cours d'une cérémonie solennelle en présence de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et de l'Acerac, et de nombreux invités. Au cours d'une table-ronde, Sr Eliane Julienne Boukaka a plaidé pour une prise en charge globale et effective des malades souffrant du cancer, ainsi que d'autres pathologies graves et évolutives.

L'Aca a organisé plusieurs activités, dans le cadre de la semaine de solidarité envers les personnes malades. Lundi 4 février 2013, il y a eu la visite guidée auprès des malades du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, notamment dans les services de carcinologie et d'hématologie. Lors de cette visite qui s'inscrivait dans la dynamique de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le cancer, les membres et sympathisants de l'Aca étaient accompagnés par le professeur Charles Ngombé Mbalawa et le docteur Innocent Kocko, respectivement chef de service de carcinologie, radiothérapie et d'hématologie. Au cours de la visite, les malades ayant reçu un don de vivres et de non vivres de l'Aca, ont été édifiés sur l'action post hospitalier que l'Aca mène auprès des malades atteints de maladies graves et évolutives, jusqu'au bout de leur vie.



Sr Eliane Julienne Boukaka.

de toutes les personnes malades accompagnées par cette association, témoigné sur les services reçus des membres de l'Aca, exprimant ainsi le vœu que l'œuvre de l'Aca se pérennise. Une veuve a témoigné sur l'assistance et le réconfort perpétuel que son défunt mari avait reçus des membres de l'Aca. Intervenant à son tour, la Pr Anne Meriman, promotrice des soins palliatifs en Afrique anglophone, a dressé le tableau peu élogieux des soins palliatifs en Afrique, tout en soulignant que les soins palliatifs concernent tout le monde. Ayant soutenu qu'on doit vivre dignement de la vie avec ses semblables jusqu'au bout, le docteur Benoît Buruoco, après avoir retracé l'histoire de ses relations avec l'Aca, a plaidé pour vivre la vie en toute dignité, jusqu'au bout.

Après avoir renouvelé l'engagement des partenaires de pouvoir aider l'Aca à équiper son nouveau siège, le docteur Lamarque a mis sur la sellette le problème de la formation d'un personnel compétent et outillé pouvant administrer des soins palliatifs avec efficacité. Dans son allocution, Sr Eliane Julienne Boukaka, présentant les œuvres, les actions, ainsi que les objectifs poursuivis par l'Aca, a signifié que l'Aca réalise des actions pour la dignité de la personne gravement malade. Dans la foulée, elle a plaidé pour l'intégration des membres de l'Aca dans la fonction publique, pour permettre à cette association de rendre son action de plus en plus efficace et fructueuse. Puis, elle a remercié les partenaires pour leur précieuse contribution à la construction de cet édifice d'un coût global de 65 millions de F.Cfa.

Le nouveau siège de l'Aca, un immeuble à un niveau, comprend une salle de formation, Philippe Loiseau, d'une capacité de 70 places, deux bureaux des soignants et des bénévoles, un appartement des partenaires, Bernard Chaumont, qui peut être loué par des tierces personnes, un appartement en location, Sœur Nathanaëlle, pour soutenir l'équipe mobile et l'espace «informatique» Christian Laroche qui est une autre ouverture du siège de l'Aca au grand public.

Composée des choristes des



En haut: Mgr Louis Portella Mbuyu dans l'assistance pendant la cérémonie. En bas: le nouveau siège social de l'Aca.

chorales Saint Michel et Notre Dame de l'Espérance de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé, la chorale Espérance, exécutant en public, pour la première fois, l'hymne de l'Aca, a agrémenté la cérémonie entrecoupée par des récitals de poèmes faits par les membres de l'Aca, à la grande satisfaction de l'assistance.

Signalons que pendant la semaine de solidarité, des forma-

tions ont été, également, dispensées à l'endroit des membres de l'Aca. Celle-ci s'est achevée, dimanche 10 février 2013, par une excursion à Kintélé des membres et partenaires de l'Aca, au cours de laquelle a eu lieu, l'évaluation de ladite semaine.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
368, Avenue Général De Gaulle,  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage, centre-ville  
B.P: 1431 - Tél.: 00 (242) 22 294.13.34/05 736.64.64/01 018.12.55  
République du Congo

ANNONCE LEGALE  
«NEWREST CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de F.CFA: 1 000 000  
Siège social: Quartier Mpita KM4, non loin de la résidence  
PEMBA  
RCCM/CG/PNR/11 B 2608  
Pointe-Noire - République du Congo

NOMINATION DUN NOUVEAU GERANT

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société «NEWREST CONGO», en date du 06 décembre 2012, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 14 janvier 2013, et dûment enregistré, l'associée unique de la société ci-dessus citée a décidé de nommer Monsieur Thomas Jean NEVEU, en qualité de nouveau gérant de la société, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Richard MOULET.  
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 janvier 2013, sous le n° 12 DA 1219.

Fait à Pointe-Noire, le 4 février 2013.

Pour avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,  
Notaire

ERRATUM

Dans notre édition n°3267 du mardi 19 février 2013, un lapsus s'est glissé dans l'article paru en page 6, intitulé: Visite de François Ibovi au C.s.i de Mfilou et dans les usines de Raged et Brasco.

En effet, il ne s'agit pas d'un C.s.i, mais plutôt, un hôpital de base.

Clarisse Merindol Ouoba, marraine d'une étudiante malentendante à Brazzaville

«Tout ce que j'attends, c'est que Sodie puisse encore avancer dans son chemin de vie»

Diplomate, juriste et coordonnatrice du «Groupe des Amis de Sodie», Mme Clarisse Merindol Ouoba a séjourné, pour des raisons humanitaires, à Brazzaville où elle est venue offrir un appareil audio-prothétique à Mlle Sodie Lom Golet, étudiante en droit, qui vit avec le handicap de surdité. Avant de quitter le Congo, elle nous a édifié, samedi 16 février 2013, sur l'essentiel de l'aide apportée à cette étudiante congolaise malentendante.

\* Madame, quelles raisons expliquent votre séjour au Congo-Brazzaville?

\*\* Je suis venue à Brazzaville pour une raison toute simple: je suis la marraine d'une étudiante malentendante de nationalité congolaise que, l'année dernière, j'ai décidé d'accompagner. Sur cette base-là, j'ai réussi à rassembler, autour de moi, un certain nombre d'amis pour constituer le «Groupe des Amis de Sodie». Nous avons pu réaliser deux prothèses, parce qu'elle a des difficultés d'audition au niveau des deux oreilles.



Mme Clarisse Merindol Ouoba.

\* Comment avez-vous établi le contact avec cette jeune fille malentendante?

\*\* Il y a des moments, dans la vie, où l'on rencontre des personnes qui vous touchent, vous captivent, pour diverses raisons. Lorsque j'ai décidé d'accompagner Sodie, j'étais frappée par sa détermination. J'ai enseigné plusieurs années à l'université, pas au Congo, bien entendu, mais ailleurs et je n'ai jamais rencontré une personne malentendante à l'université. Lorsque j'ai connu cette fille, je me suis posée la question de savoir comment pourrait-elle être à l'université, avec ce handicap dont elle a été victime à l'âge de dix ans? Elle a perdu l'audition et, malgré tout, elle est en droit. Cette année, par exemple, elle est en deuxième année de droit et j'ai trouvé cela magnifique. Partant de là, je me suis dit: voilà une rencontre qui m'ouvre un chemin. Il faut l'emprunter et je verrai comment est-ce que je peux faire, pour accompagner cette fille, tout au long de son parcours universitaire.

\* Avez-vous échangé avec les autorités congolaises à ce propos?

\*\* Il est évident que lorsqu'on se lance dans une dynamique pareille, on ne peut pas travailler tout seul. D'abord, Sodie est une fille qui est suivie, dans son protocole d'apprentissage de la langue des signes, par l'Institut national des jeunes sourds de Brazzaville. Lorsque j'ai entamé ce processus, je suis rentrée en contact avec le directeur général de l'Institut des jeunes sourds, Nazaire Diabindama. C'est avec lui que j'ai pu installer le processus d'apprentissage de la langue des signes pour Sodie, qui ne l'avait pas entamé. Et partant de là, nous avons pu tisser des liens jusqu'à mon arrivée à Brazzaville.

J'avais, déjà, eu aussi l'opportunité de rencontrer, à Genève, Mme Emilienne Raoul qui est ministre en charge des questions humanitaires. Elle m'avait dit qu'elle serait disponible pour me recevoir à Brazzaville, si son calendrier le lui permettait. C'est ce qui a été fait. Nous avons été reçus, mercredi dernier, par Mme Raoul. Nous avons échangé, à peu près, une heure de temps. Elle était très touchée par ce que nous faisons et elle nous a, vraiment, promis qu'elle s'impliquerait. Elle s'implique, déjà, bien entendu, elle fait face à plusieurs contraintes. J'ai vu en elle, une femme déterminée, touchée par les difficultés que rencontrent les jeunes malentendants. Elle m'a dit qu'elle était bien ouverte à cette dynamique de coopération.

Dès mon retour à Genève, nous allons tracer les lignes principales de cette coopération. En dehors de Mme Raoul, j'ai aussi quelques contacts amicaux sur Brazzaville. J'ai pu discuter avec des amis et nombreux d'entre eux sont disponibles pour m'accompagner dans cette tâche. Nous envisageons, notamment au mois de décembre, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, d'organiser une manifestation importante sur Brazzaville, qui permettrait, justement, d'ouvrir les portes de l'Institut à la population, pour que chacun vienne toucher de près les réalités de ces personnes qui sont des personnes comme nous.

\* Le geste de générosité envers Sodie est-il le premier du genre?

\*\* Il n'est pas le premier, je suis aussi marraine d'un jeune orphelin dans un autre pays et je pense que cela fait partie de moi. Il y a un célèbre acteur américain qui disait, il y a quelques semaines: «Je vais m'occuper de ceux pour lesquels rien ne va, parce que chez moi, ça va tellement bien». Moi, je ne dirai pas que chez moi ça va tellement bien. Mais, je crois que lorsqu'on a la possibilité de faire des choses, il faut les faire.

Propos recueillis par Hordel BIAKORO



**plus de crédit  
chaque jour**

c'est 100%!  
**COOL!**

# **Consommez et gagnez 5 fois votre crédit utilisé**

Pour consulter le bonus, composez \*137\*1# puis tapez OK / YES  
Bonus instantané le jour même et valable de airtel vers airtel.

Pour plus d'infos, appelle le 141



**airtel**



# ANNONCES

Etude de Maître William Serge Eric DEMBA  
Notaire  
279, Avenue Général Charles De Gaulle  
Centre-ville Pointe-Noire  
REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE SOCIETE INTERIM TRANSIT INTERNATIONAL «I.T.I»

Au capital de DEUX MILLIONS (2000000) de Francs CFA  
Siège social: Immeuble Miambanzila, face hôtel Elais Pointe-Noire  
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Pointe-Noire du trois octobre deux mil onze, reçu par Maître William Serge Eric DEMBA, Notaire, portant statuts d'une société à responsabilité limitée dénommée: SOCIETE INTERIM TRANSIT INTERNATIONAL (I.T.I), enregistrés aux recettes des impôts de Lumumba, le trois octobre deux mil onze, folio 173/8 N° 1235, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination sociale:** SOCIETE INTERIM TRANSIT INTERNATIONAL;

**Forme sociale:** Société à responsabilité limitée (SARL);

**Associé:**  
• Monsieur NDOUNA François;  
• Monsieur BANGUI Mathias.

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de DEUX MILLIONS (2 000 000). Il est divisé en deux cents (200) parts de deux mille (2 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

**Siège social:** le siège social est sis à l'im-

meuble Miambanzila, face hôtel Elais, Pointe-Noire;

**Objectif social:**  
La société a pour objectif, tant au Congo qu'à l'étranger:  
- Transit;  
- Transport;  
- Logistique Prestations de services;  
- Négoce de produits primaires, finis et semi-finis;

**Dépôt légal:** le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, enregistré en date à Pointe-Noire du six octobre deux mil onze (06/10/2011) sous le numéro 11 DA 853;

**Registre de commerce:** le Registre de commerce a été établi au tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR/11 B 2522 du six octobre deux mil onze (06/11/2011);

**Durée:** 99 années;  
**Gérant statutaire:** Monsieur MAKANGA Abel.

*Pour avis*

Maître William Serge Eric DEMBA

Office Notarial Me Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville Brazzaville  
B.P: 13861/Tél.: 06.665.65.90 - 06.669.26/E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr  
République du Congo

## G2A SOLUTIONS D'ASSURANCES

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Capital social: 10.000.000 francs CFA  
Siège social: 64, Boulevard Charles De Gaulle, Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM CG/PNR/12 B 659  
République du Congo

### INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du 25 janvier 2013, reçu par Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société Anonyme régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

**Objet social:** la Société a pour objet, en République du Congo et à l'Etranger:  
- Courtage en Assurances.

**Dénomination sociale:** G2A SOLUTIONS D'ASSURANCES;

**Siège social:** Pointe-Noire, 64, Boulevard Charles De Gaulle;

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital social:** dix Millions (10.000.000) de francs CFA, divisés en cent (100) actions de cent mille (100.000) francs CFA chacune,

entièrement souscrites;

**Administration de la Société:** suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, en date du 25 janvier 2013, Madame BRIDON Anne Marie Josiane, demeurant à Pointe-Noire, 29, rue Samba, quartier Tchimbamba, a été nommée Présidente du Conseil d'Administration et Mademoiselle AKOBO Jessica Bertille, Directrice Générale de ladite Société;

**Commissariat aux comptes:** Monsieur Roger MAYABWELE est désigné comme Commissaire aux comptes, pour un premier exercice;

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, le 12 février 2013, sous le numéro 12 DA 1347;

**Immatriculation:** La société G2A SOLUTIONS D'ASSURANCES est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR/12 B 659.

*Pour avis*  
Maître Jean-Baptiste  
BOUBOUTOU-BEMBA  
Notaire

SOCIETE AOGC DISTRIBUTION «AFRIC»  
BOULEVARD DENIS SASSOU NGUESSO  
M'PILA, BRAZZAVILLE, CONGO  
B.P: 15073; TEL: +242 06 508 03 62  
E-mail: afric@aogc-congo.com

## AVIS A CONSULTATION POUR PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Date: 20 février 2013

### Intitulé du marché: Rénovation et/ou réhabilitation des stations-services à Brazzaville

La Société AOGC DISTRIBUTION «AFRIC» a obtenu des fonds pour réaliser certains projets et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de prestations intellectuelles et des travaux pour la rénovation et/ou réhabilitation des stations-services, tant à l'intérieur du pays qu'à Brazzaville.

Tous les bureaux d'études et cabinets d'architecture inscrits à l'Ordre des Architectes du Congo ou associés aux bureaux ou cabinets inscrits sont admis à concourir.

La Société AOGC DISTRIBUTION «AFRIC» sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdites études.

La Société AOGC DISTRIBUTION «AFRIC» lance une consultation pour les stations-services ci-après de Brazzaville:

- \* Demande de propositions n°001/SOCIETE AFRIC/13
- Etudes pour la rénovation et/ou réhabilitation de la station-service «Chambre de Commerce», à Brazzaville;
- \* Demande de propositions n°002/SOCIETE AFRIC/13

- Etudes pour la rénovation et/ou réhabilitation de la station-service «Talangaï», à Brazzaville;
- \* Demande de propositions n°003/SOCIETE AFRIC/13
- Etudes pour la rénovation et/ou réhabilitation de la station-service «Avenue de France», à Brazzaville;
- \* Demande de propositions n°004/SOCIETE AFRIC/13
- Etudes pour la rénovation et/ou réhabilitation de la station-service «Place de la Paix», à Brazzaville;

Les dossiers des demandes de propositions peuvent être obtenus à la direction générale de la Société AOGC DISTRIBUTION «AFRIC», à l'adresse indiquée ci-dessous, moyennant une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA pour chaque dossier.

Les soumissionnaires qui souhaitent obtenir le dossier de consultation en version électronique fourniront, en outre, un support électronique neuf (clé USB, CD ou autres) approprié, pour la copie.

Les offres, adressées à Monsieur le Directeur Général, devront être remises, contre récépissé, sous plis fermés, à la même adresse, au plus tard, le 18 mars 2013, à 13 heures.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les exigences en matière de qualification sont conte-

nues dans les demandes de proposition et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document de consultation pour les informations détaillées).

Les offres seront ouvertes le même jour, le 18 mars 2013, à 14 heures, à la Direction Générale de la Société AOGC DISTRIBUTION «AFRIC», en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture des plis. Elles seront valables pour une période de 90 jours, à compter de la date d'ouverture.

L'adresse est la suivante: SOCIETE AOGC DISTRIBUTION «AFRIC»  
BOULEVARD DENIS SASSOU NGUESSO  
M'PILA, BRAZZAVILLE, CONGO  
B.P: 15073; TEL: +242 06 508 03 62  
E-mail: afric@aogc-congo.com

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Direction Générale de la Société AOGC DISTRIBUTION «AFRIC».

*Le Directeur Général*

André Ernest NGANGUIA

Du 23 février au 2 mars, ne manquez pas la semaine du carrelage à **BATIMAT Congo** ! Un large choix de carreaux à partir de 2.900 F.CFA le m<sup>2</sup>.

Adresse: allée MAMBOMA, derrière le tribunal de grande instance, centre-ville, Pointe-Noire (Congo-Brazzaville). Infos au (242) 05 559 26 42; E-mail: [batimatcongo@yahoo.fr](mailto:batimatcongo@yahoo.fr)

*N'attendez pas !*

[www.groupebatimat.com](http://www.groupebatimat.com)

CARRELAGE  
À PARTIR DE  
**1.950 Fcfa**  
le M<sup>2</sup>

Semaine du  
**CARRELAGE**  
DU 23 FÉVRIER AU 02 MARS 2013

GRANDE  
**TOMBOLA**



Photos non contractuelles

POINTE NOIRE  
**Batimat**

Allée Mamboma (derrière le tribunal) - B.P 868 Pointe Noire - REPUBLIQUE DU CONGO  
Tél : (+242) 05 559 26 42 - Email : [batimatcongo@yahoo.fr](mailto:batimatcongo@yahoo.fr)

ÉTANCHÉITÉ CARRELAGE SANITAIRE LUMINAIRE PLOMBERIE ROBINETTERIE

**Mfilou Ngamaba (Arrondissement 7 de Brazzaville)**

# La première descente parlementaire de Philibert Malonga

Député de la première circonscription électorale de Mfilou Ngamaba (arrondissement 7 de Brazzaville), Philibert Malonga a effectué sa première descente parlementaire, samedi 16 février 2013. La cérémonie s'est déroulée dans les jardins de la mairie de l'arrondissement. A cette occasion, le député a rendu compte à ses mandants des conclusions de la session inaugurale de l'assemblée nationale qui s'est tenue du 5 au 19 septembre 2012 et de la première session ordinaire budgétaire dont les travaux se sont achevés le 13 décembre 2012.



Philibert Malonga.

Tout a commencé par un concert religieux d'action de grâce. Question de communier avec l'Eternel, le maître des temps et des circonstances, et de le louer pour avoir porté son dévolu sur Philibert Malonga, adulé par les populations de sa circonscription électorale qui l'ont hissé à l'hémicycle. Pour y être leur représentant, comme dit un adage: «Toute autorité vient de Dieu». Cette descente parlementaire qui revêtait un double caractère est un signal fort qui va baliser l'action de ce député en faveur de sa circonscription, d'une part, et cimenter à jamais, d'autre part, les bonnes relations qu'il entretient avec ses électeurs. Pour la circonstance, cinq chorales de différentes confessions religieuses se sont succédé sur le podium dressé pour la circonstance et ont rivalisé de talents. En agréant ces moments de liesse populaire, au grand plaisir de l'assistance très émerveillée. A cette occasion, un climat de bonne ambiance y a prévalu, arrosé par l'agréable symphonie musicale des choristes rompus à la tâche. Ceci, sous

le regard admiratif de plusieurs invités de marque, parmi lesquels le directeur de cabinet du maire de Mfilou Ngamaba, M. Samuel Youmba. Qui, dans son mot de bienvenue, a reconnu les mérites de Philibert Malonga, qui, selon lui, se joindra à eux pour ramer dans la même direction, en conjuguant tous des efforts, afin de faire face aux nombreux problèmes à résoudre et aux défis à relever dans Mfilou Ngamaba. Dans son adresse aux populations de sa circonscription électorale, l'honorable Philibert Malonga a, d'abord, indiqué la composition du bureau de l'Assemblée nationale et des bureaux des commissions permanentes de celle-ci, issus de la session inaugurale. Il a, ensuite, renseigné ses mandants sur les différentes affaires à l'ordre du jour de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale, en indiquant celles qui ont été adoptées et celles qui ont été reportées à la prochaine session ordinaire. Un accent particulier a été mis sur l'adoption par l'Assemblée nationale des projets de lois de finances pour l'année 2013 et du budget

de l'Etat, exercice 2013. L'autre temps fort de cette descente parlementaire a été la dotation des huit quartiers administratifs que compte la première circonscription de Mfilou Ngamaba en brouettes (100), pelles (100) et houes (100). Afin de faire face aux problèmes de salubrité qui se posent avec acuité sur le terrain. Quelques associations spécialisées dans les travaux agricoles et d'assainissement du milieu ont aussi reçu une part de ce don. Les jeunes sportifs n'ont pas été oubliés. Des séries de maillots et des ballons leur ont été re-

mis. Ce don découle d'une promesse que le député leur avait faite, lors des dernières campagnes électorales de 2012. Par ce geste, Philibert Malonga, au cœur d'amour et de partage, a exprimé au grand jour son élan de reconnaissance envers tous ses électeurs. Dans cette même veine, un repas a été servi à tous les invités et à tous les gestionnaires des huit quartiers sous sa tutelle. Celui-ci est intervenu juste après l'ouverture et une visite guidée de son cabinet parlementaire situé au n°1 de la rue Mbanza Ndounga, au quartier Nzoko-Mbimi. Ce cabinet est, à n'en point douter, le lieu où le député va, désormais, recevoir ses mandants pour recueillir et gérer leurs préoccupations, a dit Philibert Malonga.

**Armand Firmin AWENE**  
(Journaliste à Radio Liberté)

**La Semaine Africaine à 350 F CFA, pour que l'information soit accessible à tous!**

**JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT**

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE  
ANNOUNCEMENT NUMBER 008-2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent en charge des logements - Grade - FSN-5

DATE D'OUVERTURE: 15 février 2013  
DATE DE CLOTURE: 01 mars 2013

L'Ambassade des Etats Unis à Brazzaville recherche une personne ayant un diplôme en management, en administration ou en gestion et, si possible également, une expérience dans la gestion des logements; la personne devra également posséder une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler au bureau des Services Généraux. L'intéressé(e) qui devra en outre posséder un permis de conduire valable aura entre autres tâches: le traitement et le suivi des actions relatives à l'acquisition de nouveaux logements et servira d'agent de liaison avec d'autres sections de l'Ambassade pour d'éventuelles réparations ou installations dans les différents logements. L'intéressé(e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: [BrazzavilleHR@state.gov](mailto:BrazzavilleHR@state.gov)

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.  
AU:  
Management Officer  
U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.  
Brazzaville, Republic of Congo

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

## SIYAHM OPTIC

Pour tout achat de vos verres et montures aux meilleurs prix

Contact:

La Semaine Africaine Brazzaville  
Tél.: +242 05 500 77 77 / 06 610 77

77

Email: [agngouma@yahoo.fr](mailto:agngouma@yahoo.fr)

Office Notarial Me Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville Brazzaville  
B.P: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: [etudebouboutou@yahoo.fr](mailto:etudebouboutou@yahoo.fr)  
République du Congo

### O-RAL

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle/Capital social: 2.000.000 francs CFA  
Siège social: Village Mtoula, sur la Route Nationale n° 1 (République du Congo)  
RCCM: CG - BZV - RCCM 13 B 4044 - République du Congo

### INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du 07 janvier 2013, reçu par Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

**Objet social:** la Société a pour objet, en République du Congo et à l'Etranger:  
- Transformation des lubrifiants (recyclage des vidanges et fabrication d'huile moteur et graisse).

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

**Dénomination sociale:** O-RAL;  
**Siège social:** Village Mtoula, sur la Route Nationale n° 1 (République du Congo);

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui com-

menceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital social:** Deux Millions (2.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de vingt mille (20.000) francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur SHAREGH Seyed Shamsoddin, avec les pouvoirs les plus étendus en pareille matière;

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 février 2013 sous le numéro 13 DA 162;

**Immatriculation:** La Société O-RAL est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-RCCM 13 B 4044.

Pour avis

Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA  
Notaire

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI  
Notaire

Immeuble DABO, 3<sup>ème</sup> étage, avenue de la Paix  
En face de La Congolaise de Banque de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
B.P: 13.273/Tél.: (242) 05 522.96.23/06 952.17.26/E-mail: [skymbassa@yahoo.fr](mailto:skymbassa@yahoo.fr)

### ANNONCE LEGALE

#### SACOGI

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA  
Siège social: 1, Avenue Nelson Mandela, centre-ville, Brazzaville, République du Congo  
RCCM: 12 B3450

### CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 04 mai 2012, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Bacongo, le 11 mai 2012, sous Folio 087/9 Numéro 1302, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** société à responsabilité limitée;  
**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La construction et la réhabilitation de bâtiments et d'infrastructures, génie civil et travaux publics ;
- La vente des matériaux de construction ;
- Les activités immobilières sous toutes leurs formes ;
- Les études et la réalisation des plans ;
- L'hôtellerie ;
- L'assainissement et les voiries, tous travaux d'entretien ;
- La location, l'achat, l'exploitation de toutes sociétés ou entreprises dont l'objet se rapporte aux activités ci-dessus ;
- L'import, l'export ;
- La prestation de services ;
- Le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général) ;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

**Dénomination:** la société a pour dénomination: SACOGI;

**Durée:** la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf

les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;  
**Siège social:** le siège social est fixé: 1, avenue Nelson Mandela, centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 04 mai 2012 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

**Gérance:** aux termes du procès-verbal de la première assemblée générale ordinaire du 04 mai 2012, Monsieur EBINA José Cyr Adelard a été nommé en qualité de gérant de la société SACOGI, pour une durée indéterminée;

**Dépôt légal** a été entrepris, le 08 mai 2012, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 12 DA 569;

**Immatriculation:** la société SACOGI a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, le 08 mai 2012, sous le n° 12 B 3450;

LES ETABLISSEMENTS SACOGI, PRECEDEMMENT IMMATICULES AU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER DE BRAZZAVILLE SOUS LE NUMERO 08 A 5174, ONT ETE RADIES DE CE REGISTRE, LE 08 MAI 2012, CONFORMEMENT AUX DECISIONS DU PROPRIETAIRE DESDITS ETABLISSEMENTS DU 04 MAI 2012.

Pour insertion légale

Maître Bérenger KYMBASSA BOUSSI

3<sup>ème</sup> session nationale des aumôniers de la force publique

Pour une pastorale plus efficace et plus fructueuse au sein de la force publique

La force publique catholique aux armées, que dirige l'abbé Anselme Badiabo «Chaleureux» a organisé, du 19 au 22 février 2013, au mess des officiers, à Brazzaville, la troisième session nationale des aumôniers de la force publique. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous le patronage de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et délégué de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), en présence de Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence chargé de la défense nationale, du général de division Guy Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des Fac (Forces armées congolaises), des officiers du haut-commandement militaire, et de la force publique (police et gendarmerie).

La troisième session nationale des aumôniers de la force publique a regroupé les aumôniers militaires des différents diocèses du pays, les aumôniers militaires des autres confessions religieuses membres du Conseil oecuménique des Eglises chrétiennes (Eglise évangélique du Congo et Armée du Salut). Elle était une occasion privilégiée de redire et de repenser la pastorale au sein de la force publique, afin de conduire le peuple de Dieu œuvrant dans les forces armées, à une meilleure imprégnation de leur mission et de leur agir, conformément à l'évangile.

Après la prière d'ouverture par l'abbé Alexis Tobangu, curé de la cathédrale Sacré-Cœur et aumônier diocésain militaire dans l'archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Anselme Badiabo «Chaleureux», aumônier catholique aux armées, a prononcé l'une des deux allocutions de la cérémonie. Après avoir repris le cadre et les enjeux de la session, il a souhaité que la

présence des aumôniers au sein de la force publique continue de contribuer au renouvellement de la morale des soldats. C'est ainsi que l'abbé «Chaleureux» a plaidé pour une pastorale plus efficace et plus fructueuse au sein de la force publique, en vue de conquérir les valeurs éthiques et morales des éléments de la force publique.

Ayant rappelé l'interpellation, lors du réveil d'armes, du président de la République, Denis Sassou Nguesso, chef suprême des armées, relative à la promotion de l'éthique et de la morale des hommes en uniforme, Mgr Anatole Milandou a, dans son allocution, précisé que l'aumônerie, par sa mission, est appelée à accompagner le soldat à vivre pleinement sa foi et sa vocation. Au soldat qui doit vivre le renouveau après tous les événements douloureux qui ont terni son image, l'archevêque a fait rebondir l'interrogation contenue dans l'évangile selon saint Luc 3. 14, «Et nous soldats que



Photo de famille des participants, à l'ouverture.

devons-nous faire?». C'est la question que se pose le soldat congolais, pour revisiter son éthique et sa morale, a-t-il renchéri. Poursuivant son adresse, Mgr Anatole Milandou a, au nom de la Conférence épiscopale du Congo, souhaité que les travaux de la session des aumôniers militaires, soient source de semence. Paraphrasant le livre d'Isaïe 55.10-11: «La pluie et la neige qui descendent des cieux n'y retournent pas sans avoir abreuvé la terre, sans l'avoir fécondée et l'avoir fait germer pour donner la semence au semeur et le pain à celui qui mange. Ainsi ma parole ne me reviendra pas sans résultats, sans avoir accompli ce que je veux, sans avoir accompli sa mission», le délégué de la C.e.c a fait remarquer: «C'est par ces paroles que je vous accorde ma bénédiction et salue vos travaux que

je sais déjà porteurs des fruits en abondance».

L'archevêque a terminé son propos en remerciant le ministre à la présidence chargé de la défense nationale, pour sa traditionnelle implication dans la marche de l'aumônerie catholique aux armées et dans la bonne collaboration entre les hommes en uniforme et en soutane. Après avoir souhaité plein succès aux participants dans leurs travaux, il a déclaré ouverte la troisième session nationale des aumôniers de la force publique.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Journée mondiale du malade

Mgr Anatole Milandou appelle à un réel soutien des malades

Pour marquer la célébration de la Journée mondiale du malade, instituée en 1992, par le Pape Jean Paul II, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a présidé une messe, lundi 11 février 2013, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Ceci, dans le but de vivre en communion avec les personnes souffrantes à l'occasion de cette journée, et de les soutenir dans la prière.

La cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville était bondée de fidèles. Ils étaient venus répondre à l'invitation de l'archevêque de Brazzaville, pour prier avec les personnes malades, et compatir à leur condition. A cet effet, les chrétiens ont apporté leur soutien aux personnes malades, qui ont tant besoin de leur réconfort.

A cette occasion, Mgr Anatole Milandou a axé son homélie, sur le message que le Pape Benoît XI adresse aux chrétiens du monde entier, en cette année de la foi, pour la célébration de cet événement. Message ayant pour thème: «Va, et toi aussi, fais de même!» (Lc 10,37).

Dans cette perspective, l'archevêque de Brazzaville a convié les fidèles à toujours assister les malades: «Aujourd'hui, frères et



Mgr Anatole Milandou.



Une vue des malades pendant la messe.

sœurs en Christ, nous sommes plus proches des malades et nous devons toujours être proches d'eux. Nous sommes invités frères et sœurs en cette journée des malades, à avoir les mêmes dispositions que celles du cœur du Christ, la même attitude, avoir la même attention particulière envers ceux qui demandent assistance», a convié Mgr Milandou.

Notons qu'à travers cette messe, les chrétiens ont célébré la Journée mondiale du malade avec foi et ferveur. Ce fut un temps fort de prière, de partage et d'appel à l'endroit de tous les malades. Car «la sainte grâce du Christ qui par sa mort et sa résurrection a été le salut de l'humanité», est à tous ceux qui le servent et respectent ses commandements, a libéré Mgr l'archevêque. Disons tout de même que cette célébration a été le singe d'une unité inflexible entre chrétiens.

Hordel BIAKORO.

Archidiocèse de Brazzaville

Ouverture des 15 jeudis de la confrérie Sainte Rita

La basilique Sainte Anne du Congo a abrité, samedi 2 février 2013, la messe d'ouverture des exercices des 15 jeudis de la confrérie Sainte Rita. C'était à l'occasion d'une messe présidée par l'abbé Servais Loupeth Moumoko, aumônier diocésain adjoint de la confrérie Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville. La messe a eu pour concélébrant l'abbé Sébastien Zoubakéla, aumônier national de la confrérie sous l'animation de la chorale diocésaine de ladite confrérie.

Les abeilles de Rita et les dévots de Sainte Rita ont pris d'assaut la basilique Sainte Anne du Congo, pour participer à cette messe inaugurale des exercices des 15 jeudis. Elle marquait par conséquent leur engagement, durant trois mois et demi, à la suite du Christ par l'intercession de Sainte Rita. Parmi les participants, les membres du bureau national et du bureau diocésain de la confrérie Sainte Rita, ainsi que les ritiens et ritiennes des différentes confréries paroissiales de l'archidiocèse, conduits par leurs responsables respectifs.

Tout a débuté par le mot d'usage de Clémentine Ossolo, présidente de la confrérie Sainte Rita de la basilique Sainte Anne du Congo. Elle a souhaité la bienvenue aux abeilles de Rita dans la basilique Sainte Anne, qui célèbre le 70<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation, le 28 juillet 2013.

Dans son homélie, l'aumônier diocésain adjoint de la confrérie a mis un accent sur la conversion en cette année de la foi décrétée par le Pape Benoît XVI. C'est ainsi qu'il a invité les abeilles de Rita à mener une vie de foi et de témoignage fécond,

en se remettant totalement et librement entre les mains du Seigneur. Le prédicateur a exhorté les abeilles de Rita à demeurer accrochées à la foi catholique, en professant un meilleur témoignage sur leur relation personnelle avec Dieu et leur prochain. Pour ce faire, l'aumônier a rassuré les abeilles sur la présence salvifique du Seigneur en toutes circonstances. Président diocésain de la confrérie, Jean Médard Malonga a prononcé le mot de circonstance, dans lequel il a d'abord remercié le recteur de la basilique Sainte Anne d'avoir permis le déroulement de cette messe. Ensuite, il a interpellé les présidents et présidentes des confréries paroissiales à s'activer davantage dans la collecte des cotisations statutaires, pour les transmettre à qui de droit dans les meilleurs délais, et surtout, à bien vouloir délivrer les attestations de transfert aux membres qui le réclament, en dépit de la dette qu'ils peuvent traîner en raison du temps passé dans la confrérie. Car, a-t-il déclaré: «Cette dette n'est pas un crédit qu'on a pris à la Mucodéc et qu'on n'arrive pas à rembourser. Remettez les attestations de transfert aux membres



L'abbé Servais Loupeth Moumoko (à g.) et l'abbé Sébastien Zoubakéla.

qui le désirent sans complications, ni conditions».

Puis, Pierre Martin Zeder, au nom du curé, de l'équipe presbytérale et du Conseil pastoral paroissial de Sainte Anne, a remercié la confrérie Sainte Rita d'avoir choisi la basilique Sainte Anne du Congo pour célébrer cet événement.

A son tour, l'aumônier national a garanti les abeilles de Rita que par-dessus tout, cette messe est une source intarissable de grâces et de bénédictions. Ainsi, il a exhorté les participants à plus de persévérance, de foi et de courage sur le sentier de la prière, afin que le Seigneur, par sa bonté paternelle, exauce les prières de ses fils et filles.

Tel un père qui connaît et pourvoit aux besoins de ses enfants, l'aumônier diocésain adjoint a rassuré les abeilles de Rita, que le Seigneur pourvoira aux besoins des abeilles de Rita, conformément à son plan d'amour pour tous ses enfants.

Moment important de prière et de méditation sur la vie de Sainte Rita de Cascia, la prière des exercices des 15 jeudis s'étend du début février au 22 mai de chaque année. C'est une période remarquable au cours de laquelle, Sainte Rita, considérée comme la sainte des cas impossibles, la sainte thaumaturge du monde et l'avocate des causes désespérées, se révèle et se manifeste davantage auprès de ses dévots, des ritiens et ritiennes, par des moments couronnés de grâces, de bénédictions et de miracles.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ANNONCE

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez. Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris:

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bache à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres au-rez-de chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter:

L'Agent en Charge du Service Logement au numéro: 05 563 33 10 / 05 563 33 19

La renonciation du Pape Benoît XVI

Un fait qui n'est pas courant

Il y a quelques jours, le monde a appris la décision du Pape Benoît XVI de renoncer à sa charge de Pontife Romain. Cette nouvelle défraie la chronique. Elle a suscité des réactions de partout. D'aucuns ont vu dans cette décision, un geste de profonde humilité, d'autres en sont restés étonnés, bien d'autres encore y ont vu plutôt une sorte d'abandon, d'autres enfin ont félicité cet acte de grandeur. En effet, la renonciation à la charge pétrinienne n'est pas un fait courant.

La communication de la décision

Le lundi 11 février, le Pape Benoît XVI a réuni les cardinaux et leur a fait part de sa décision de renoncer à la charge de Pasteur de l'Eglise universelle. Comme raisons de cette renonciation, le Pape atteste que ses forces diminuent avec le poids de l'âge et qu'il n'est plus en mesure d'assumer comme il se devrait cette charge. Cette décision, a précisé le Saint-Père, est une décision prise en toute liberté, fruit d'une mûre réflexion et d'un profond discernement.



Père Crépin Gandou D'Isseret.

Il importe de relever d'emblée que cette décision n'est pas inédite. Elle est un acte de droit. Elle est prévue par le Code de droit canonique, au canon 332 §2. Ce canon stipule: «S'il arrive que le Pontife Romain renonce à sa charge, il est requis pour la validité que la renonciation soit faite librement et qu'elle soit dûment manifestée, mais non qu'elle soit acceptée par qui que ce soit». Ce canon pose donc clairement la possibilité pour le successeur de Pierre de renoncer à sa charge.

En fait, la charge de l'évêque de Rome, du Pape, comme les autres charges ecclésiastiques sont soumises au régime de renonciation formulé dans les Normes Générales, au canon 187, à quelques précisions près.

Le régime de renonciation dans le Code de droit canonique

Le canon 187 dispose: «Quiconque est maître de soi peut renoncer à un office ecclésiastique pour une cause juste». La renonciation requiert donc deux choses: une pleine conscience de soi et une juste cause. Pour sa validité, «elle doit être présentée à l'autorité à laquelle revient la provision de l'office et être faite par écrit, ou bien oralement devant deux témoins» (Code de droit canonique 189 §1).

Il existe deux formes de renonciation: celle qui requiert l'acceptation et celle qui n'en requiert pas. La première «est dépourvue de tout effet si elle n'est pas acceptée dans les trois mois»; la seconde «prend effet par la communication qu'en fait selon le droit la personne qui renonce». (Code de droit canonique 189 §3)

Pour ce qui est du Pape, cette renonciation n'est pas «acceptée par qui que ce soit». (Code de droit canonique 332 §2). En sa qualité de successeur de Pierre, le Pontife Romain possède dans l'Eglise le pouvoir ordinaire, suprême, plénier, immédiat et universel qu'il exerce librement. (Code de droit canonique 331).

Ce qui est requis par sa validité c'est qu'elle soit faite librement et qu'elle soit manifestée, communiquée. Dans sa communication aux cardinaux, le Saint-Père a affirmé qu'il a agi en toute conscience et le motif de la renonciation a été attesté. La validité de cette renonciation est donc attestée, restant sauves, les dispositions du canon 189 §4 qui fixent les conditions de ré-



Le Pape Benoît XVI.

à-dire le cardinal secrétaire d'Etat, les cardinaux préfets, les archevêques présidents, ainsi que les membres de ces mêmes dicastères, cessent leurs fonctions. Exception est faite pour le camerlingue de la Sainte Eglise romaine et pour le grand pénitencier, qui continuent à s'occuper des affaires courantes, soumettant au collège des cardinaux ce qui aurait dû être référé au Souverain Pontife (Constitution apostolique *Universi Dominici gregis*, sur la vacance du Siège apostolique et l'élection du Pontife Romain, 14).

Il y a la formation de deux congrégations des cardinaux. Une congrégation générale et une congrégation particulière. La première rassemble tout le collège des cardinaux et la seconde comprend le cardinal camerlingue et trois cardinaux électeurs assistants des trois ordres religieux tirés au choix. La congrégation particulière traite les questions de moindre importance, les plus importantes sont soumises à la congrégation générale, laquelle est présidée par le doyen des cardinaux.

Il appartient au doyen du collège des cardinaux, dès que le cardinal camerlingue ou le préfet de la Maison pontificale l'aura informé de la mort du Pontife ou de la renonciation de sa charge d'en communiquer la nouvelle à tous les cardinaux et de les convoquer pour les congrégations du collège.

L'élection du nouveau Pape commence au plus tôt 15 au plus tard 20 après la mort du pape ou la date de prise effet de la renonciation. Ne sont admis à participer au vote que les cardinaux qui ont moins de 80 accomplis à la date du vote. Le nombre des cardinaux électeurs est fixé à 120. Pour la validité de l'élection du pape, le tiers des suffrages des électeurs présents est requis (*Universi Dominici gregis*, 62).

On confie à deux ecclésiastiques exemplaires pour leur doctrine, leur sagesse et leur autorité morale la tâche de prononcer devant les cardinaux deux méditations approfondies sur les problèmes de l'Eglise à ce moment-là et sur le choix éclairé du nouveau Pontife (*Universi Dominici gregis*, 13). Les cardinaux électeurs prêtent serment, la main sur l'évangile de garder perpétuellement le secret sur tout ce qui s'est passé, directement ou indirectement à l'élection. Les correspondances, télécommunications et autres communications avec l'extérieur sont interdites, sauf pour des raisons très graves. Du commencement des actes de l'élection jusqu'à l'annonce, la chapelle Sixtine et les lieux destinés à accueillir les cardinaux sont fermés.

Il y a la célébration d'une messe solennelle votive Pro Eligendo Papa, le matin du jour où doit commencer le vote. Il s'ensuit une procession des cardinaux électeurs de la chapelle Pauline à la chapelle Sixtine, lieu du déroulement de l'élection, en invoquant l'assistance de l'Esprit Saint par le chant du *Veni Creator*. Une session de vote est prévue le matin et une autre session l'après-midi. Lors de chaque session, si au premier scrutin, l'élection n'est pas intervenue, on passe à un deuxième scrutin; soit 4 scrutins au maximum par jour, sauf le premier jour puisque les cardinaux se réunissent l'après-midi. Les cardinaux inscrivent sur un bulletin de forme rectangulaire portant dans sa partie supérieure la mention *Eligo in summum pontificem* le nom de celui pour qui il vote (cardinal ou non). Les bulletins des cardinaux électeurs sont déposés dans une urne déposée sur l'autel, ils sont comptés, révisés et brûlés à la fin. Le vote positif donne une fumée blanche, le négatif donne une fumée noire. Si les cardinaux ne s'entendent pas au bout de trois jours, les scrutins sont suspendus pendant au plus, une journée. Si au bout de ces trois jours puis de 3 cycles de 7 scrutins, aucun vote n'est obtenu, auront voix passive seuls les deux cardinaux qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages dans le scrutin précédent. Même pour ces scrutins, est exigée pour la validité de l'élection la majorité qualifiée des suffrages des cardinaux présents (*Universi Dominici gregis*, modifiée par Benoît XVI en 2007 par la lettre apostolique en forme de Motu proprio *De aliquibus mutationibus in normis de electione Romani Pontifici*).

Lorsque l'élection a été obtenue, le cardinal doyen ou le premier des cardinaux par l'ordre et par ancienneté demande le consentement de l'élu en ces termes: «Acceptez-vous votre élection comme souverain pontife»? Le pape choisit son nom. Les cardinaux rendent hommage au nouveau pape. (...) Le premier des cardinaux diacres annonce officiellement le nom du pape. Et celui-ci donne alors la bénédiction apostolique *Urbi et Orbi* depuis le balcon de la basilique vaticane.

Père Crépin GANDOU D'ISSERET

Deuxième Dimanche de carême C

Silence, toi aussi, écoute!

Textes: Gn 15,5-12.17-18; Phil 3,17-4,1; Lc 9,28b-36

Frères et sœurs dans le Christ,

L'important est d'écouter Jésus. Si le premier dimanche de carême, la liturgie nous emportait avec Jésus dans le désert, lieu traditionnel de la mise à l'épreuve, aujourd'hui, elle nous demande de suivre Jésus sur la montagne, lieu traditionnel de la révélation. Que voient ces trois disciples, Pierre, Jacques et Jean? Quelque chose qui les dépasse. Quelque part à l'écart, sur une haute montagne, un étrange dialogue s'instaure entre Jésus, Moïse et Elie. Jésus est transfiguré.

Cette transfiguration manifeste pleinement son identité. Dieu laisse entrevoir sur le visage de Jésus de Nazareth, son visage de Père. C'est le temps de la rencontre avec Moïse (symbole de la Loi), et avec Elie, représentant les prophètes.

Rencontre du passé et du présent, rencontre de l'Ancien et du Nouveau Testament, rencontre de l'ancienne et de la nouvelle Alliance. Autant de rencontres qui nous rappellent l'étonnante fidélité de Dieu à travers les âges. Quand le peuple s'égaré, Dieu reste fidèle à sa promesse. Et Jésus de Nazareth - Emmanuel - Dieu avec nous est le visage du nouveau Moïse et du nouvel Elie.

Le jour de son baptême, il s'entend dire: «Tu es mon Fils bien-aimé», le Père dit aujourd'hui: «Voici mon Fils bien-aimé. Ecoutez-le!»

Retenons donc de cette scène de la Transfiguration que, à ce moment solennel le Père affirme, révèle que Jésus, cet homme que se sont mis à suivre les disciples, est vraiment son Fils. Ils se rendent compte qu'à travers Jésus, Dieu se fait connaître et agit. Eux pressentent, plus particulièrement, ces trois témoins, Pierre, Jacques et Jean, que Jésus a une origine et une destinée qui dépassent les limites humaines.

«Mon Fils bien-aimé». Fils unique! Quelle révélation! Donc, Jésus dépend de Dieu et spécialement comme Fils, il accomplit sa mission comme Fils. Et c'est la même voix qui ajoute: «Ecoutez-le!» Il fait l'écouter comme Messie, comme étant la réponse à votre attente, même aux jours où il traversera le drame de la passion. Nous voici appelés, nous, disciples de Jésus aujourd'hui, à reconnaître en Jésus le Fils de Dieu, le bien-aimé du Père et nous avons à l'écouter.

Frères et sœurs dans le Christ,

Voix du Père, Verbe fait chair, lui seul peut nous transfigurer. Prenons ce risque de faire taire en nous et autour de nous tout ce qui nous empêche de nous mettre à l'écoute. Écoutons-le! Ce Jésus qui nous précède et nous conduit à notre transfiguration immortelle.

Apprends donc, ma sœur, mon frère, à lire et à relire l'Écriture, en cette année de la foi, à scruter et garder la Parole, à demeurer avec Jésus où qu'il nous conduise: sur la montagne de la prière ou dans la plaine du service fraternel, du partage, en ce carême 2013.

C'est le même Dieu qui fit sortir Abraham d'Our en Chaldée pour lui donner en possession un pays, et faire de lui, le père de tous les croyants; c'est le même Dieu, qui t'a fait sortir de ton pays, pour te rendre pèlerin, pérégrinant et qui te fera, toi-même contentant, que tu entres en Terre promise, ta Cité céleste!

Et ce temps de carême est là pour nous rappeler notre état de pérégrinant! Écoutons Marie nous redire: «Tout ce qu'il vous dira, faites-le!» (Jn 2,5)

Amen!

Abbé Antoine MADINGOU  
Cec/Cio

Derniers rendez-vous publics du Pape Benoît XVI

Du 17 au 23 février 2013 (matin): Retraite avec toute la Curie romaine au Vatican dans la chapelle Redemptoris Mater

23 février 2013: Audience au président italien, M. Giorgio Napolitano

27 février 2013: Audience générale à la Place saint Pierre

28 février 2013 à 11h: Rencontre avec les cardinaux (Sacré Collège) dans la salle Clémentine au Vatican

28 février 2013 à 17h: Départ pour Castel Gandolfo par hélicoptère

COMMUNIQUE

Les anciens élèves, étudiants et collègues de Sr Marie-Thérèse Nkouka, religieuse de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, sont priés de prendre contact avec:

- Abbé Mathieu BAKANINA, curé de la paroisse Saint François d'Assise

Tél.: +242 06 825 26 28

- Abbé Norbert MBUNZU, curé de la paroisse les Saints Martyrs de Kingouari

Tél.: +242 06 666 39 74 / 05 527 16 37part



# Weatherford

Congo

**Admissibilité:** Tous les candidats expérimentés  
**Titre du poste:** Coordinateur d'Appels d'Offres et de Contrats  
**Localité:** Pointe-Noire, Congo  
**Date d'ouverture:** Mardi, 19 février 2013  
**Date de clôture:** Mardi, 26 février, 2013  
**Plein / temps partiel:** Temps plein  
**Salaires:** Selon la «Convention collective des Services Pétroliers des Entreprises et d'autres primes conventionnelles

**REMARQUE:** Tous les candidats étrangers doivent avoir le travail requis et / ou permis de résidence pour être admissible à l'examen.

#### CHAMP D'EMPLOIS:

Cette position sera responsable: de la préparation réussie et la soumission des offres alignées sur la structure des coûts du client, exigences techniques et commerciales, dans des délais axée sur le client. De travailler avec les gestionnaires et les gestionnaires Pays gamme de produits pour améliorer l'efficacité et la qualité du contrat, les soumissions d'offres, pré-qualifications, des questionnaires clients et de suivre les progrès et les performances de tels cas échéant. De communiquer efficacement et connecter des ressources internes/ départements. Pour utiliser eDocs et Passeport pour déposer tous les commentaires contrat et la documentation connexe et des courriels. D'agir en tant que point de contact unique à la fois en interne et en externe. Préparer la main sur des projets réussis au département des opérations. De s'assurer qu'un travail de haute qualité est livré à tout moment. D'établir et de maintenir des relations de confiance

entre Weatherford, mais surtout au sein du groupe sous régional de l'Afrique subsaharienne et Product Line Management, et par les pairs. De contrôler et l'archiver des appels d'offres avec la correspondance connexe et de la documentation du contrat. De l'administration des contrats, y compris les documents contractuels initiaux, les modifications, variations, etc. De maintenir une base de données active contrat actuel.

#### QUALIFICATIONS

**Education:** Diplômé en sciences / techniques / Baccalauréat en administration des affaires, en administration publique ou économique avec une formation spécialisée en  
**Expérience:** 2 ans d'expérience à titre de secrétaire et / ou administratives ou dans l'industrie pétrolière. Expérience de travail sur poste similaire

**Langue:** compétences en communication en anglais et en français (lire, écrire et parler). La bonne maîtrise de l'anglais sera testée.

**Connaissances:** Connaissance ESSENTIEL et de compétence dans l'appel d'offres, la gestion des contrats et des processus d'administration des affaires. Une qualification pertinente tertiaire dans Soumissions, offres ou du contrat de gestion. Bonnes aptitudes en communication (anglais et français). Bonne connaissance en informatique (MS Excel et Word). Aptitudes à la négociation.

**ATOUTS** Une qualification pertinente tertiaire dans les Soumissions, offres ou du contrat de gestion. Solide expérience de travail dans un poste similaire, La capacité à gérer la résolution des différends. Bonne connaissance des contrats, les passifs et les assurances.

**Compétences:** Bonne conduite; capacité à travailler sous pression; capacité à travailler en équipe; être capable d'uti-

liser la bonne technologie de l'information et être en mesure d'identifier et de recommander des améliorations le cas échéant. Pouvoir accepter les changements; Capacité à apprendre rapidement et d'appliquer de nouveaux systèmes et outils techniques, avoir des compétences de communication ouvertes et directes, à la fois verbale et écrite; être auto motivés et avoir la capacité de travailler sans supervision et en mesure de prendre des initiatives. Connaissance manifeste des bases de données des administratifs et des procédures de gestion de projet. Bonne formation commerciale et des connaissances techniques.

#### POUR POSTULER

Les candidats intéressés par ce poste doivent soumettre les documents suivants ou leur application ne seront pas pris en compte:

1. Un curriculum détaillé et à jour CV ou curriculum
2. Tout autre document (par exemple, certificats, récompenses, des copies des diplômes obtenus ou certificat de travail ancien) qui répond aux exigences de qualification du poste, comme indiqué ci-dessus.
3. Une lettre de motivation

ENVOYER LA DEMANDE A LA  
(à déposer au poste de garde)

Conseillère en ressources humaines  
Services de Weatherford Ltd

Zone Industrielle de la Foire | 323, avenue Jacques,  
OPANGAULT Arrondissement n° 2 | BP 807 Pointe  
Noire | République du Congo  
Principal: +242- 05.505.82.23

Ou en ligne à [CongoJob@weatherford.com](mailto:CongoJob@weatherford.com)



# Weatherford

Congo

**Admissibilité:** Tous les candidats expérimentés  
**Titre du poste:** Spécialiste Complétion  
**Localité:** Pointe Noire, Congo  
**Date d'ouverture:** Mardi, 19 février 2013  
**Date de clôture:** Mardi, 26 février, 2013  
**Plein / temps partiel:** Temps plein  
**Salaires:** Selon la «Convention collective des Services Pétroliers des Entreprises et d'autres primes conventionnelles

**REMARQUE:** Tous les candidats étrangers doivent avoir le travail requis et / ou permis de résidence pour être admissible à l'examen.

#### CHAMP D'EMPLOIS

Cette position sera responsable de l'installation, les essais, les réparations et l'entretien courant des équipements ouverts et tubés de complétion du trou et d'autres équipements comme des bouchons de location, sur le chantier ainsi que dans l'atelier. Il permettra de générer des affaires et d'augmenter les revenus grâce à la vente de produits et services de Weatherford.

#### QUALIFICATIONS

##### Education:

Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent en expérience professionnelle dans le champ pétro-

lifère. Un permis de conduire valide est requis.

**Expérience:** Deux à quatre ans d'expérience

**Langue:** compétences en communication en anglais et en français (lire, écrire et parler). La bonne maîtrise de l'anglais sera testée.

**Connaissances:** Capacité de fournir la supervision sur place et l'expertise technique développée par la formation et l'expérience ainsi que les ventes sur le terrain. Être en mesure de fournir exécution précise et approfondie des rapports d'emploi dans un délai raisonnable. Surveillance et rapport de forage et les travaux sur l'activité de forage. Nécessité de travailler sur une base de 24 heures. Connaître les pressions de puits de forage, des tubes et des colonnes de tubage.

**Compétences:** Bonnes aptitudes en relations humaines et la capacité de se vendre dans le domaine. Bonnes compétences orales et écrites de communication. Connaissance générale des produits et des applications. Expérience avec les fluides de complétion, les cotes de température et de pression, et des zones de production. Bonnes compétences en mathématiques et une compréhension véritable de l'hydraulique. Capacité mécanique nécessaire pour effectuer les réparations. Connaissance de l'informatique, d'Outlook. Avoir de l'auto-motivation et sens de l'initiative. Doit être capable

de suivre les instructions. Doit être capable de travailler en étroite collaboration avec ses collègues.

#### POUR POSTULER

Les candidats intéressés par ce poste doivent soumettre les documents suivants ou leur application ne seront pas pris en compte:

1. Un curriculum détaillé et à jour CV ou curriculum
2. Tout autre document (par exemple, certificats, récompenses, des copies des diplômes obtenus ou certificat de travail ancien) qui répond aux exigences de qualification du poste, comme indiqué ci-dessus.
3. Une lettre de motivation

ENVOYER LA DEMANDE A LA  
(à déposer au poste de garde)

Conseillère en ressources humaines  
Services de Weatherford Ltd

Zone Industrielle de la Foire | 323, avenue Jacques,  
OPANGAULT Arrondissement n° 2 | BP 807 Pointe Noire | République du Congo  
Principal: +242- 05.505.82.23

Ou en ligne à [CongoJob@weatherford.com](mailto:CongoJob@weatherford.com)

# La République du Congo et son système politico-juridique

«Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu!»

Cette réponse de Jésus sur le paiement ou non de l'impôt, aux disciples des pharisiens qu'accompagnaient des hérétiques missionnés pour qu'à la fin de l'entretien, un compte-rendu soit fait à qui de droit, a marqué et marque encore les rapports officiels qui doivent exister, non seulement entre les religions chrétiennes avec les institutions d'une République laïque, mais également la République laïque, avec toutes sortes d'associations autres que les partis et les groupements politiques. Nous remémorer, quand l'occasion se présente, ne serait-ce que les grands principes du système politico-juridique de notre pays, peut nous épargner de dangereuses incompréhensions, à l'instar des dispositions de l'article 75 de la constitution du 15 mars 1992, dont les interprétations partisans des uns et des autres nous avaient conduits à la guerre civile.

## Les premières questions à se poser sont celles de savoir ce qu'est la République du Congo et ce qu'est son système politico-juridique.

Les caractéristiques de la République du Congo, inscrites dans sa constitution, sont les mêmes que celles que l'on trouve dans la plupart des constitutions des autres Républiques, notamment dans la constitution de la République Française.

La République du Congo, selon sa constitution, est un Etat souverain, indivisible, laïc, social et démocratique; son principe est gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple; la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce au moyen du suffrage universel; l'exercice de la souveraineté ne peut être l'œuvre d'un citoyen, ni d'une fraction du peuple, etc.

La souveraineté est l'expression par laquelle on désigne, dans la terminologie française, un pouvoir suprême, c'est-à-dire qui ne relève d'aucun autre. Appliquée à l'Etat, elle se traduit par une indépendance complète, au dehors, l'absence de sujétion des puissances étrangères et par une supériorité absolue au-dedans, la possibilité d'imposer sa volonté à l'intérieur de son territoire aux individus et à tous groupements publics ou privés (cette belle longue définition de la souveraineté peut se lire dans l'ouvrage de Benoît Jean Neau, doyen honoraire de la Faculté de droit et des sciences économiques de Poitiers: «Droit constitutionnel et institutions politiques», troisième édition). Les institutions habilitées, chacune dans la sphère de sa compétence, à exercer la souveraineté nationale, comme tout le monde le sait, sont, à l'échelon national, le gouvernement, le parlement, la justice et les conseils, dans les collectivités locales, les départements et les communes.

Si les juges sont nommés sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature et sur la base de la loi, expression de la volonté du peuple souverain, le président de la République, chef du gouvernement, les membres du parlement et des conseils locaux sont, quant à eux, élus directement par le peuple.

L'on comprend à partir de là que pour influencer légitimement et légalement sur le fonctionnement d'une République il faut nécessairement se faire nommer sur la base de la loi ou, mieux, se faire élire au suffrage universel par le peuple.

Le citoyen a le devoir d'aller voter et le politique, dont ledit citoyen compose l'électorat,

doit l'y convaincre, sa représentativité en dépend; car, seules les voix des votants comptent et sont élus, parmi les candidats qui se sont partagés les dites voix, quelle que soit l'importance de ces voix, ceux qui auront réuni la majorité! Telle est la loi de la démocratie!

## Gagner la majorité des voix exprimées est le seul moyen légitime et légal d'accession aux rênes des institutions politiques de la République.

Les administrations placées, selon leurs spécificités, sous l'autorité des cabinets ministériels, ne peuvent recevoir des instructions que desdits cabinets ministériels (à condition qu'elles soient conformes à la loi); parce que les administrations sont les instruments de la réalisation du programme sur la base duquel le président de la République et sa majorité parlementaire ont été élus.

Les citoyens sont d'office, non seulement électeurs, mais aussi éligibles. Mais, des multiples et diverses associations qui peuvent exister sur le territoire de la République, seuls les partis ou les groupements politiques sont constitutionnellement autorisés à concourir à la manifestation des suffrages, en présentant et en soutenant des candidats.

Si les partis et les groupements politiques peuvent se former librement, ils sont astreints à respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie, à plus forte raison les associations autres que les partis et les groupements politiques qui ne peuvent exercer d'autres activités que celles spécifiées dans l'acte d'agrément.

En République, seuls les partis et les groupements politiques ont le droit d'ériger des programmes politiques autour desquels vont se rassembler des citoyens et lesquels programmes sont établis pour remporter la majorité des voix exprimées aux différents scrutins (Michel Debré: «Refaire une démocratie, un pouvoir, un Etat»).

C'est le programme sur la base duquel le président de la République a été élu que réaliseront les tenants du parti ou du groupement politique concerné, par les administrations publiques, via les cabinets ministériels, faute d'être en porte-à-faux avec eux-mêmes et leur électeur.

En République, ça ne peut être qu'à l'occasion de nouvelles échéances électorales que les critiques portées contre la réalisation de ce programme peuvent, démocratiquement, conduire à l'alternance au pouvoir. En dehors de ces échéances



Par Germain Vincent N'Zoala.

électorales, les critiques sont, certes, prises en compte; mais à titre de simples suggestions dont l'impact dépendra, de beaucoup, de la représentativité politique de la personne ou de l'association qui les fait.

Tels sont, grosso modo, la définition de la République du Congo et les principes généraux de son système politico-juridique hérité de la République Française et de la communauté. Ce système est différent du système juridique anglais ou américain.

Le système politico-juridique français a été confectionné tout le long de la deuxième République (1848) à la cinquième (1958); en passant par la troisième (1875) et la quatrième (1946).

Dans ce grand pays, depuis 1948, voir plus loin, jusqu'à maintenant, l'organisation des élections a toujours été laissée à l'administration du territoire qui, comme toutes les administrations publiques françaises, respecte l'obligation de neutralité et de loyauté.

Le problème réglé, de 1848 à 1958, fut de fixer les rapports entre les pouvoirs exécutif et législatif, à savoir entre le gouvernement et l'assemblée nationale à qui devait revenir le dernier mot.

La règle définitivement retenue est que le président de la République put dissoudre l'assemblée nationale, lorsque certaines conditions sont réunies et l'assemblée nationale peut renverser le gouvernement, en cas de vote d'une motion de censure (Georges Burdeau, professeur honoraire, Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris: Manuel de droit constitutionnel, 21<sup>ème</sup> édition).

Au Congo, sous le même régime politico-juridique, après la Conférence nationale souveraine, s'est posé le problème de l'organisation et de la supervision des élections, que l'on a cru résoudre, en retirant cette attribution à l'administration du territoire et en la confiant à une commission électorale indépendante.

Les structures de cette commission électorale indépendante ont beau être améliorées depuis 1992 à aujourd'hui, les critiques sur la sincérité des résultats des élections qu'elle organise font toujours l'objet de critiques. Faut-il rendre cette attribution aux agents de l'administration du territoire, quitte à leur faire prêter serment?

Ce qui est vrai, c'est que si à l'échelon des communes et des départements tout politique doit pouvoir connaître quels sont les citoyens qui composent son électoral et leur nombre, la démonstration de sa représentativité ne peut être mieux faite par lui que lors des élections locales.

Or, des élections locales, il y en

aura au Congo au cours de cette année 2013.

Le deuxième problème qui s'est posé au Congo fut l'application de l'article 75 de la constitution du 15 mars 1992, dont les dispositions traduisaient l'évolution pendant plus d'un siècle d'une pratique parlementaire française savoir: le président de la République est tenu de nommer le premier ministre au sein de la majorité parlementaire, ce qui suppose l'éventualité d'une cohabitation entre lui et un premier ministre issu de l'opposition.

Au sortir de la guerre du 5 juin 1997 et dans la constitution du 20 janvier 2002, pour éviter que l'action du gouvernement soit accaparée par d'autres préoccupations que la reconstruction nationale, le régime parlementaire fut abandonné en faveur du régime présidentiel: «Le président de la République ne peut dissoudre l'assemblée nationale. L'assemblée nationale ne peut démettre le président de la République».

Cette constitution, particulière au Congo, prise au sortir d'une atroce guerre civile, ne paraît-elle pas dépassée aujourd'hui sur l'échiquier national et sur l'échiquier international?

Quels que soient les maux décrits dans le pays, l'assemblée nationale ne peut émettre une motion de censure contre le gouvernement et le président de la République ne peut dissoudre l'assemblée nationale. Comment, dès lors, peut-on penser qu'un gouvernement d'union nationale issu d'un énième dialogue peut être une solution, quand les rapports entre l'exécutif et l'assemblée nationale seront régis par la même constitution?

Le troisième problème qui est propre à notre système politico-juridique est qui le mine depuis le 28 novembre 1958, date de la proclamation de la République du Congo, est constitué par le tribalisme, le régionalisme et le sectarisme, en ce qu'ils y instaurent le favoritisme qui est le contraire du grand principe républicain de l'égalité des citoyens en droit. Le tribalisme, le régionalisme et le sectarisme étant instrumentalisés par les candidats des partis politiques, pour s'assurer facilement un électoral auquel ils se trouvent soumis, s'ils viennent à être élus, la solution en vue de leur éradication a été consignée dans les dispositions de l'article 52 de la constitution du 20 janvier 2002 qui dispose: «Les partis politiques ont un caractère national et ne sauraient s'identifier, dans la forme, dans l'action ou d'une manière quelconque, à une ethnie, à un département, à une religion ou à une secte». Cette disposition, les partis politiques congolais l'appliquent-ils?

Ce que tout le monde sait pourtant, c'est que le tribalisme, le régionalisme et le sectarisme génèrent l'injustice sociale et empêchent notre système politico-juridique de produire ses effets bénéfiques qui, ailleurs, justifient sa pérennisation, savoir: la liberté, l'égalité, la fraternité. Et chez nous, nous dirions: l'unité, le travail et le progrès.

«Venez à moi, vous tous qui peinez sous le fardeau: je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous et recevez ma doctrine, puisque je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos de vos âmes: mon joug est commode et mon fardeau léger».

Germain Vincent N'ZOALA  
Magistrat

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
Président: Rév. Père Miguel Angel Olaverri  
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication: Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72  
Saisie&Montage (PAO): Atelier

La Semaine Africaine  
Service Commercial:  
Brazzaville:  
Tél. 06.889.98.99/05.528.03.94  
Pointe-Noire:  
Tel:05.557.78.71/06.655.8003

## Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois	96 Euros
Retrait sur place: 15.600	192 Euros
Expédié: 23.400	
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
	Amérique-Asie
France, Afrique Francophone	100 Euros
91 Euros	200 Euros
182 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles.

L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire

## Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: \* Brazzaville rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,

## ERIC-PRESSING

ERIC

- \* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- \* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- \* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- \* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- \* P = Professionnel confirmé
- \* R = Reste fidèle au bon service
- \* E = Entretien de qualité inégalable
- \* S = Service non stop
- \* S = Sollicité par les clients exigeants
- \* I = Incomparable, toute la ville en parle
- \* N = Nommé ERIC-PRESSING
- \* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Parcelle à vendre  
Quartier Plateau des 15 ans  
non loin de l'hôtel PAMA.

Tél: 05 798 62 77

La Semaine Africaine  
à 350 F CFA, pour que  
l'information  
soit accessible à tous!

Deuxième insertion

**OFFICE MONETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (OMAC)**

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF «ASSOCIATION EN LIQUIDATION»

SIEGE SOCIAL: YAOUNDE, IMMEUBLE BICEC

B.P: 133 - TEL: 22 22 46 71/72 FAX: 22 22 46 69

**AVIS DE PRODUCTION ET VERIFICATION  
DES CREANCES**

Monsieur Ignace NGANGA, Liquidateur de l'Office Monétique de L'Afrique Centrale (OMAC), informe tous les créanciers chirographaires ou munis de sûretés de l'OMAC qu'ils ont l'obligation de produire leurs créances, dans un délai de trente jours, à compter de la deuxième insertion du présent avis, sous peine de forclusion, auprès du Liquidateur, à l'adresse indiquée dans l'avis de liquidation.

Ce délai est de soixante jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire national où la liquidation a été ouverte.

*Le Liquidateur*  
**Ignace NGANGA**

Deuxième insertion

**OFFICE MONETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (OMAC)**

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF «ASSOCIATION EN LIQUIDATION»

SIEGE SOCIAL: YAOUNDE, IMMEUBLE BICEC

B.P: 133 - TEL: 22 22 46 71/72 FAX: 22 22 46 69

**AVIS DE LIQUIDATION**

Les associés de l'Office Monétique de l'Afrique Centrale (OMAC), réunis en assemblée générale extraordinaire le 18 décembre 2012 à Yaoundé (République du Cameroun), ont prononcé la dissolution anticipée de l'OMAC et sa mise en liquidation amiable, en application des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Ignace NGANGA, domicilié à Yaoundé, a été désigné en qualité de liquidateur de l'OMAC avec les pouvoirs les plus étendus aux fins de réaliser l'actif et d'acquitter le passif.

Les correspondances, actes et documents relatifs à la liquidation doivent être envoyés ou notifiés au siège de la liquidation fixé aux Services Centraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)- Porte 225 - B.P:1917-Yaoundé - Tél: + 237 22 23 82 60 - Fax: +237 22 23 33 29 - E-mail: [omac@beac.int](mailto:omac@beac.int).

*Le Liquidateur*  
**Ignace NGANGA**



Bureau Veritas Congo

Le management de la qualité, une pratique indispensable dans une économie de compétitivité

Le Bureau Veritas Congo, en partenariat avec le Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement), a organisé jeudi 14 février 2013, un atelier de sensibilisation sur le management de qualité à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville. Ouvert par Eloi Kouadio IV, représentant du Pnud, par intermédiaire au Congo, en présence de Jean-Eric Benoit, directeur général de Bureau Veritas Congo, ce premier atelier de Brazzaville sur le management de qualité a eu pour but d'informer et de former les administrations publiques et les entreprises sur la place de la qualité dans une économie, de plus en plus, globalisée et compétitive.

Cet atelier, qui a rassemblé près d'une cinquantaine de spécialistes sur la qualité, venus des administrations publiques et des sociétés parapubliques et privées, a eu pour thème générique: «*Découvrez les enjeux de la certification et améliorer votre compétitivité*». Les participants ont débattu, à cette occasion, plusieurs sous-thèmes qui ont servi, de bonne façon, le thème générique. On peut citer: «*Qu'est-ce qu'une norme?*», «*Focus sur les normes Iso 9001, Iso 14001 et Ohsas 18001*», «*La certification: une démarche méthodologique maîtrisée*» et «*La formation: catalogue 2013*». Des thèmes développés, à tour de rôle, par: Virginie Vitiello, responsable de la certification de bureau Veritas Congo, Jean-Felix Essono, auditeur en Iso 9001, Iso 14001 et Ohsas 18001 et Caroline Jain, responsable de la formation de Bureau Veritas Congo. Et, dont la modération a été assurée par Lumière Jean Félix Issang, responsable de l'unité énergie, environnement, gestion des risques et catastrophes au Pnud.

A la lumière des débats et des échanges fructueux, les participants ont compris que l'initiative d'avoir organisé cette formation est venue combler un vide dans ce domaine, qui aurait pu être, à terme, préjudiciable pour la compétitivité de l'économie congolaise. «*La gestion de la qualité est par excellence, un domaine central pour toute entreprise. Il est, donc, utile d'imaginer l'intégration d'une telle approche qui concerne, en fait, l'ensemble des services: administratif, logistique, informatique, financier, marketing et vente et, enfin décisionnel, au sein d'une structure*», a affirmé Eloi Kouadio IV.

Un système de management de qualité est l'ensemble des directives de prise en compte et de mise en œuvre de la politique et des objectifs nécessaires de qualité à la maîtrise et à l'amélioration des divers processus d'une organisation, qui génère l'amélioration continue de ses résultats et de ses performances. Le management de la qualité est une démarche visant à donner aux services la capacité de standardisation, de mutualisation des ressources nécessaires, pour assurer les synergies opérationnelles. Face aux défis de la mondialisation et de l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance, il semble difficile, voire impossible, pour les entreprises, notamment les P.m.e (Petites et moyennes entreprises) et P.m.i (Petites et moyennes industries) ou les prestataires de services d'être compétitifs s'ils ne parviennent pas à se structurer, en mettant un accent particulier sur la contextualisation et l'intervention rapide, la recherche d'une meilleure qualité.

Pour ce faire, les opérateurs et les acteurs économiques doivent exiger la plus grande attention à la qualité de chaque

employé, à tous les niveaux de la structure, avec une vision claire pour tous et un dévouement total à l'amélioration continue. Et pour cause, une entreprise, qui n'aspire pas à l'amélioration de la qualité globale de son mode de fonctionnement devient incapable de faire face à la concurrence. Jean Eric Benoit, directeur général de Bureau Veritas Congo, révélant l'importance de la qualité pour le Congo, a déclaré: «*Aujourd'hui, la république du Congo, dans sa stratégie est en train d'ouvrir ses portes, à la fois, à des investisseurs internationaux et d'essayer de préparer des exportations des futurs produits sur les marchés internationaux. Le Congo a de nombreux avantages, souvent ceux-ci sont méconnus à travers le monde. Un des moyens, à la fois, de pouvoir faire venir des investisseurs et de pouvoir*



Jean-Eric Benoit et Eloi Kouadio IV.

exporter son savoir-faire, ses compétences et ses matières premières, c'est à travers la mise en place de certains labels internationaux, qui correspondent à des standards et, en particulier, à des standards de qualité et ceux concernant l'hygiène, la sécurité et l'environnement. A ce titre, le Bureau Veritas Congo a décidé de pouvoir auditer les entreprises et les services publics, qui souhaitent rentrer dans cette démarche».

Pour rappel, le Bureau Veritas est une société française créée

en 1828. C'est l'un des leaders mondiaux des services d'évaluation de la conformité et de la certification dans différents domaines, que sont la qualité, la santé, la sécurité, l'environnement, la responsabilité sociale et le développement durable. La société est présente dans 140 pays, à travers différents continents du monde. Au Congo, la société exerce depuis 1961, et sa direction générale est basée à Pointe-Noire.

Philippe BANZ

Oms-Afrique: Quatrième rencontre annuelle

Malgré des efforts déployés, de nombreux défis restent à relever pour le V.i.h-sida, la tuberculose, le paludisme....

La cité de l'Oms Afrique a abrité, le 15 février dernier, la quatrième rencontre annuelle de l'Oms-Afrique. Cette dernière, qui a réuni les membres du corps diplomatique et les représentants des organismes de coopération bilatérale et multilatérale accrédités au Congo, a eu pour objectif de contribuer au renforcement du dialogue politique et stratégique, dans le domaine du développement économique et social, en général, et sanitaire, en particulier. A cette occasion, le Dr Luis Gomes Sambo a révélé que de nombreux défis restent à relever, malgré des efforts déployés au niveau du continent.

Parlant du V.i.h-sida, Luis Gomes Sambo a rappelé que la pandémie est encore une difficulté absolue en Afrique. Malgré des efforts réalisés, a-t-il souligné, l'incidence de la maladie reste très élevée. 69% des personnes vivant avec le V.i.h-sida dans le monde sont en Afrique, et, 92% des femmes enceintes vivant avec la maladie sont, également, du continent. Selon les statistiques de l'Oms, de 2011, environ 1,2 million de personnes meurent en Afrique suite à des causes associées au V.i.h-sida. Toutefois, on note dans ce sombre tableau quelques progrès dans 22 pays de la région africaine. Ceux-ci ont enregistré plus de 25% de réduction du nombre de nouvelles infections, et 56%, en moyenne, de couverture de traitement avec des antirétroviraux. Le Botswana, la Namibie, le Rwanda, le Swaziland et la Zambie ont pu atteindre, quant à eux, la cible de 80% de couverture de traitement, pour les malades atteints du sida. La transmission mère-enfant et la couverture en matière de prévention sont d'environ 60% en Afrique. Outre la pandémie, d'autres mala-



Luis Gomes Sambo.

Par ailleurs, un certain nombre de pays ont pu réduire le nombre de cas de paludisme et le nombre de cas de décès liés à cette maladie à environ 50%. Ces pays sont: l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Botswana, le Cap-Vert, l'Erythrée, Madagascar, la Namibie, le Rwanda, Sao Tomé et Principe, le Swaziland, la Zambie et le Zanzibar, grâce à l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, laquelle est passée de 3%, en 2000, à 53%, en 2012.

Le constat est presque le même pour les maladies chroniques et les maladies cardiovasculaires. Aussi le directeur régional de l'Oms Afrique a-t-il invité les diri-



Une vue des diplomates accrédités au Congo.

gients africains à tout mettre en œuvre, afin d'assurer une bonne couverture médicale des populations. François Ibovi, ministre de la santé et de la population, parlant au nom du gouvernement, a dit: «*La santé des Congolais et des Congolaises est au cœur de l'action que j'entrepris depuis mon arrivée à la tête du département*». Le corps diplomatique accrédité au Congo a été invité, à cet effet, à faire un plaidoyer auprès de leurs États respectifs, pour que le Fonds d'urgence pour la santé, adopté par les chefs d'Etat, depuis 2009, soit mis en œuvre.

La tuberculose figure en bonne place, avec près de 500 000 cas mortels par année. À ce jour, seulement 19 pays ont atteint le taux de guérison fixé à 85%. Le paludisme n'est pas en marge. Et pour cause: 80% de cas rapportés dans le monde viennent de l'Afrique et 90% du nombre de décès sont, aussi, de la région africaine, avec 86% des cas de décès des enfants de moins de cinq ans. La malaria (Paludisme) constitue, ainsi, une grande difficulté dans la réalisation des progrès vers les Omd (Objectifs du millénaire pour le développement) en ses points 4 et 5 relatifs à la santé de l'enfant et de la mère.

Viclaire MALONGA

F.a.c (Forces armées congolaises)

Le général Emmanuel Avoukou repose désormais à Makoua, sa terre natale

Commandant émérite, à l'image de son commandant en chef, le général de brigade Emmanuel Avoukou, commandant de la G.r (Garde républicaine), alliait parfaitement l'intelligence du tacticien à la vision du stratège. Décédé le 16 janvier dernier, à Brazzaville, à l'âge de 58 ans, des suites d'un arrêt cardiaque, il repose, depuis le jeudi 24 janvier dernier, à Makoua, sa terre natale, dans le département de la Cuvette. Après que la nation lui a rendu un dernier hommage, mercredi 23 janvier 2013, au palais des congrès, en présence du président de la République Denis Sassou Nguesso, chef suprême des armées, et de son épouse.

Sous une canicule et dans une ambiance emplie d'émotion et de tristesse, différentes personnalités, au nombre desquelles les responsables des institutions constitutionnelles, les représentants du corps diplomatique, les responsables de la force publique, ont dit adieu à ce dignitaire. Prononçant l'oraison funèbre, le général de brigade Paul Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale, qui a partagé plus de quatre décennies avec lui, dans l'intimité, a évoqué le parcours de l'homme en ces termes: «*Attirés par le métier des armes, c'est dans une même école, l'école militaire Interarmes unifiée d'Odessa, en ex-U.R.S.S. que nous avons appris, ensemble, à assimiler les premières connaissances de l'art militaire. Après quelques années passées au service dans les unités au pays, le capitaine Avoukou sera admis à l'académie du génie militaire, à Moscou, de 1988 à 1992, d'où il obtient le diplôme d'ingénieur en construction des ouvrages militaires, ainsi qu'une maîtrise en sciences militaires. Tout au long de sa carrière, en partant du bataillon du génie, où il fait sa première expérience en qualité de chef de section, à la Garde républicaine qu'il a commandée jusqu'à ses derniers jours, le général Avoukou a démontré, partout, son sens de commandement, son goût de l'action, son courage à toute épreuve. Même le tonitruant épisode de la guerre du Rwanda qu'il a connu, de 1993 à 1994, une fois encore ensemble avec moi, n'a pu éroder ni sa grande détermination, ni son humanisme, qualités qui lui ont permis de sauver plusieurs vies humaines dans les moments les plus critiques de ce drame. Il va, par la suite, bénéficier de la confiance du chef de l'Etat, chef suprême des armées qui le nomme, d'abord, commandant de la Garde républicaine, puis général de brigade, ensuite*».

Son action au sein de la Garde républicaine a été remarquable, comme l'a reconnu le général Moigny: «*Homme affable et d'une très grande humilité, cet officier a toujours su se sacrifier et donner aux autres ce qu'il obtenait. Nombreux pères de familles, nombreuses mères, nombreux jeunes ou autres retiendront qu'ils ont pu tirer leur enfant de la mort, payer les études pour leurs progénitures, assurer leur quotidien grâce à ce cœur constamment ouvert. La vie de cet homme aura été totalement voué au métier des armes; un métier dont la trame fondamentale se définit à travers les grandes actions et le rêve de gloire au pied d'un étendard. Ce rêve, le général Avoukou l'a vécu, le 17 juin 2011, lorsque le président de la République, chef suprême des armées, par le décret n° 2011-394, l'a élevé et lui a ouvert l'accès à l'univers clos, prestigieux et mythique des officiers généraux*».

Au président de la République, le commandant de la gendarmerie a eu ses mots: «*Le général Emmanuel Avoukou, votre soldat du devoir, n'est pas mort. Parce que le soldat ne meurt pas. Simplement, il ne boit plus à la gourde et ne mange plus à la gamelle de son frère d'arme. Il n'est plus présent au rassemblement, mais son arme est au râtelier, sa pelle et son sac à dos sont au magasin. Son esprit plane au dessus du groupe, pour lui insuffler, chaque fois nécessaire, une nouvelle énergie, afin d'être en mesure d'affronter et de gagner les futures batailles. Votre soldat Avoukou continuera à innover de son dynamisme combattant la vie de la Garde républicaine dont il s'est révélé pendant de longues années un commandant émérite. Grâce à quoi, il a su tenir la barre sans coup férir aussi bien dans les heures de sérénité que dans les moments les plus tumultueux de la vie de la nation*», a-t-il lancé.

Sur ces entrefaites, le président de la République a présenté ses condoléances à la famille éplorée, avant que le cortège funèbre ne prenne la direction de l'aéroport Maya Maya, où la dépouille mortelle a été embarquée à bord d'un avion à destination de Makoua.

Signalons que le général de brigade Emmanuel Avoukou laisse une veuve et six enfants.

Alain Patrick MASSAMBA

Association Protecting environnement

Informier et sensibiliser les populations sur la biodiversité

L'association Protecting environnement, une Ong spécialisée dans le domaine de la conservation de l'environnement et du développement durable, dirigée par Serge Patrick Mvououa, a organisée, samedi 9 février 2013, au marché la Tanaf, dans le premier arrondissement de Brazzaville, une campagne d'information et de sensibilisation des populations de cette localité sur la biodiversité. C'était au cours d'une activité d'assainissement du marché la Tanaf, dont le point de mire était de soutenir les populations sinistrées, victimes de l'inondation de la pluie diluvienne qui s'est abattue dans ce quartier, en décembre 2012, et qui a laissé de nombreuses familles sans abris.

La cérémonie de nettoyage du marché s'est déroulée en présence de M. François Massamba, chef de zone 5 du quartier Kingouari. Le but de cette campagne a été d'identifier les besoins des populations dans le cadre de l'assainissement, afin de faire le plaidoyer auprès des pouvoirs publics, des partenaires, des bailleurs de fonds, ainsi que des maires d'arrondissement, pour une ville propre et bien assainie. Il s'est agi, aussi, de sensibiliser les vendeuses du marché sur les questions environnementales, d'identifier la nature et de mesurer le poids des déchets, afin d'éliminer les déchets dans la zone cible; d'enlever toutes les décharges publiques qui inondent les marchés et qui rendent la ville insalubre.

Créée le 12 août 2011, à Brazzaville, l'association Proctecting environnement s'est fixée comme objectif de lutter contre les changements climatiques, à travers la déforestation, la protection de la biodiversité, l'assainissement de l'environnement, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

Pascal BIOZI KIMINO

G+ Génération plus & Association les 4 Chemins  
présentent

**VENDREDI 1<sup>er</sup> MARS 2013**  
de 14h à 22h

**LE MEGA CONCERT DE SOLIDARITÉ BRAZZA J'y GROIS**

**Stade Municipale de Pointe Noire**  
Concert gratuit sur présentation d'un achat du Single spécial «BRAZZA J'Y GROIS»  
ou paf 1000 FCFA

Avec:

G+ Génération plus & Association les 4 Chemins  
présentent

**DIMANCHE 3 MARS 2013**  
de 14h à 22h

**LE MEGA CONCERT DE SOLIDARITÉ BRAZZA J'y GROIS**

**Stade Alphonse Massamba-Débat**  
Concert gratuit sur présentation d'un achat du Single spécial «BRAZZA J'Y GROIS»  
ou paf 1000 FCFA

Avec:

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire  
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville Brazzaville.  
Tél: (00242)05.775.69.43/04.418.20.81, B.P: 15.244  
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**“NNV”  
S.A.R.L**  
Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA  
Siège Social: 03, rue Nganva, Mikalou II, Brazzaville  
RCCM: CG/BZV/ 13 B 4020/REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 6 décembre 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 17 décembre 2012, sous Folio 222/9, numéro 3466, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:  
**Dénomination:** «NNV»;  
**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée (SARL);  
**Associés:** 1- Madame NTSIBA Noëlle Victoire;  
2- Monsieur KOUMA Jessé Dieu-le-veut Judinel;  
**Capital Social:** Un Million (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;  
**Siège social:** 03, rue Nganva, Mikalou II, Brazzaville;  
**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo:  
\* L'alimentation;  
\* La quincaillerie;  
\* Le cosmétique;  
\* L'habillement;  
\* Le transport;  
\* La construction;  
\* Le bâtiment;  
\* La vente de fournitures de bureau;  
\* Les travaux publics;

\* L'électroménager;  
\* L'électronique;  
\* La vente de pièces détachées;  
\* La vente du matériel de construction.  
**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;  
**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 6 décembre 2012 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 17 décembre 2012, sous folio 222/10 numéro 3467, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;  
**Gérante statutaire:** Madame NTSIBA Noëlle Victoire;  
**Dépôt légal:** a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 4 février 2013, sous le numéro 13 DA 127.  
**Immatriculation au RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 4 février 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 4020.

Pour avis  
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

**IN MEMORIAM**  
Marie Paul Thérésia SAMORY  
(22 février 2012 - 22 février 2013)

Un an, jour pour jour, que Marie Paul Thérésia SAMORY a été rappelée à Dieu. En ce jour mémorable, Jean Bernard Anaël SAMORY, membre de la Cour constitutionnelle, Mme et les enfants prient tous ceux qui ont connu leur fille et sœur d'avoir, en ce jour anniversaire de son décès, une pensée pieuse pour elle.

Que l'Eternel Dieu lui accorde le repos éternel.

**IN MEMORIAM**  
Alain Jerry Patchel YOMBI  
(23 février 2003 - 23 février 2013)

Il y a (10 ans) que le Seigneur l'éternel Dieu, rappelait à lui son fils Yombi Alain Jerry Patchel (Patcho). En ce jour de triste anniversaire, Mme Pena née Issongo Adrienne prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Une messe sera dite à cet effet, ce dimanche 24 février 2013, en l'église Sainte Marie de Ouenzé à 6 heures.  
Que brille à ses yeux, la lumière sans déclin et que repose en paix son âme.

**JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT**

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE  
ANNOUNCEMENT NUMBER 006/2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Computer Management Assistant - Grade - FSN-08

DATE D'OUVRETURE: 14 Février 2013  
DATE DE CLOTURE: 28 Février 2013  
L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche une personne ayant un diplôme universitaire en Gestion des Systèmes Informatiques ou un diplôme équivalent en plus d'une Certification A+. L'intéressé(e) devra avoir également une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département des Technologies de l'Information et de la Communication et plus précisément dans la section Informatique. L'intéressé(e) sera responsable de tous les serveurs et postes de travail, y compris les accessoires tels que: imprimantes, scanners, ordinateurs autonomes, matériels de diagnostic, logiciels et autres périphériques associés au poste. L'intéressé(e) aura également en charge la gestion du réseau Local et fournira, en outre, l'expertise technique dans tous les domaines de l'informatique: la programmation, la gestion des bases de données, le traitement des textes, les tableurs ainsi que la communication des services pour toutes les agences du gouvernement américain au niveau de l'Ambassade.  
Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:  
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.  
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:  
6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: [BrazzavilleHR@state.gov](mailto:BrazzavilleHR@state.gov)  
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.  
AU:  
Management Officer  
U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville/Brazzaville, Republic of Congo  
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE  
REHABILITATION DES PISTES RURALES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

## AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR LA REALISATION DES DIVERSES MISSIONS DU PDARP.

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA/Banque Mondiale) co-financement le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP) à hauteur de 40 millions de \$ US. Une partie de cette somme doit servir au paiement des services de consultants individuels pour diverses missions du PDARP ci-dessous citées:

1. Recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la carte géo référencée des activités du PDARP;
2. Recrutement d'un consultant pour la production d'un film sur les réalisations du PDARP;
3. Recrutement d'un consultant pour l'appui à l'élaboration du rapport d'achè-

vement du projet;

4. Recrutement d'un consultant pour l'appui à la clôture des dossiers de gestion financière sur système informatique.

La méthode de sélection utilisée est la comparaison des CV.

NB: Pour chaque mission spécifique, les termes de référence comprenant l'objectif, la durée, le profil du consultant et la production des documents, sont disponibles à l'unité de coordination du projet.

L'Unité de coordination du Projet (UCP) invite les candidats intéressés à bien vouloir consulter les termes de référence des missions susmentionnées, les jours ouvrables de 9H30 à 14H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP. Les manifestations d'intérêt doivent être

adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le 4 mars 2013 à 14 heures, à l'adresse ci-dessous:

M. Isidore ONDOKI, Coordonnateur du PDARP, UNITE DE COORDINATION DU PROJET.nBoulevard Denis SASSOU NGUESSO (face station Total de Mpila). B.P 2456 Brazzaville, République du Congo,  
Tel: 06 858 88 88/05 312 30 30  
- E-mail: pdarp\_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le 19 février 2013

*Le Coordonnateur,*

**Isidore ONDOKI**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE  
REHABILITATION DES PISTES RURALES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès

## APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 001/2013/AON-H 302 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE LA RADIO RURALE DE LOUTETE

Le présent Avis d'appel d'offres suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Development Business N° 4849087 du 27 janvier 2010.

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour l'acquisition et installation des équipements de la radio rurale de Loutété.

L'Unité de Coordination du PDARP sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer les équipements listé dans le dossier d'appel d'offres en lot unique.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que défini dans les «Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA», et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir

des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet.

Les exigences en matière de qualifications sont:

- Existence juridique (RCCM, NIU);
- Paiement régulier de la patente des 2 dernières années;
- Avoir exécuté au moins un marché similaire au cours des deux dernières années;
- Présenter la liste et les CV du personnel cadre maîtrisant le domaine des radios et des NTIC;
- Présenter les capacités de service après vente.

Un dossier d'Appel d'offres complet en français peut être obtenu à l'Unité de Coordination du Projet, de 10 h à 15 h 00, contre un paiement non remboursable de 50 000 (cinquante mille) FCFA.

Le paiement se fera soit en espèces, soit par virement au compte n° 20 207 515 300 000, domicilié au Crédit du Congo à Brazzaville, République du Congo. Pour les soumissionnaires qui le souhaitent, le document d'Appel d'offres sera adressé, après paiement, par voie express à la charge du soumissionnaire ou par version électronique au format pdf, seule la version papier faisant foi.

Les offres devront être soumises à l'Unité de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, face station service TOTAL Mpila, B.P:2456-Brazzaville République du Congo / Tél.: (242) 06 858 88 88/05 312 30 30 - E-mail: pdarp\_maep@yahoo.fr, au plus tard le 22 mars 2013 à 13 h 00. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes le 22 mars 2013 à 13 h 30, en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse de l'Unité de Coordination du Projet ci-dessus. Sous peine de rejet, l'offre doit être accompagnée d'une déclaration de garantie de soumission d'offre suivant le modèle du formulaire inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Brazzaville, le 19 février 2013

*Le Coordonnateur,*

**Isidore ONDOKI**

INTERNATIONAL PARTNERSHIP FOR HUMAN DEVELOPMENT  
159, Rue des Mouettes, Centre-ville (vers la Maison d'Arrêt)  
B.P: 2135 - Tél./Fax: (242) 81.14.63 - Cel.: (242) 05 564-22-44  
Brazzaville - République du Congo  
N°0010/IPHD/13.

## AVIS A LA CANDIDATURE

La Représentation de International Partnership for Human Development (IPHD) recrute un Coordonnateur Départemental dans le département de la Sangha.

### Qualification expérience:

- BAC+2, avec qualification supérieure en gestion des cantines scolaires dans plus de 13 écoles primaires publiques, soit (5000) élèves;
- Gestion des stocks et des données logistiques;
- Maîtrise de la gestion financière (comptabilité);
- Gestion de monitoring des écoles.

### Lieu d'exercice:

- Ouesso.

### Présentation du dossier de candidature:

- Demande manuscrite;
- C.V. détaillé;
- Photocopie des diplômes.

### Lieu du dépôt des dossiers:

Bureau IPHD 159, rue des Mouettes centre-ville, vers la Maison d'Arrêt  
Tél.: (242) 05.564.22.44

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 27 février 2013.

*Fait à Brazzaville, le 19 février 2013*

L'Assistante au Représentant Résident

**Rachel Ann ONUSKA**

## ANNONCE LEGALE

BARE SERVICES EXPRESS CONGO, en sigle «B.S.E.CONGO»  
Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de Un million (1.000.000) de francs CFA

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-neuf janvier deux mil dix, reçu par Maître Patrick Hervé ANGOULET, Notaire Titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, sis 1, Rue Mongo, Poto-Poto (en face de la grotte mariale de l'église Catholique Sainte-Anne), il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo et l'étranger:

- TRANSIT;
- TRANSPORT: Maritime, Aérien et Terrestre;
- MANUTENTION;
- LOGISTIQUE;
- CONSIGNATION.

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, individuelles, mobilières, industrielles, pouvant se rattacher, directement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

**Dénomination:** BARE SERVICES EX-

**PRESS CONGO,** en sigle «B.S.E.CONGO»;

**Siège Social:** 65, Rue Mbandza Ndounga, Talangaï Brazzaville;

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital social:** Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales souscrites et libérées intégralement;

**Administration de la Société:** La Société est gérée et administrée par Monsieur BALENGA Raymond Ernest, avec les pouvoirs les plus étendus en pareilles matières;

**Immatriculation:** La Société BARE SERVICES EXPRESS CONGO est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-RCCM-10-B-1887.

*Pour avis*  
**Maître Patrick Hervé ANGOULET**  
Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE / CABINET  
DIRECTION DU FONDS FORESTIER

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

**005 MEFDD/CAB/DFE/EYRA**

### POSTE: DIRECTEUR DU FONDS FORESTIER

Le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable recherche des candidatures pour le recrutement du Directeur du Fonds Forestier pour le compte du Fonds Forestier.

#### 1- DESCRIPTION DU POSTE ET PROFIL REQUIS:

##### Principales missions:

Placé sous l'autorité du Ministre en charge de l'Economie Forestière et du Développement Durable, Ordonnateur dudit Fonds, le Directeur est chargé d'assurer le fonctionnement et la gestion du Fonds, de veiller à la mise en oeuvre des projets et d'informer les parties de l'état d'avancement des projets financés par le Fonds Forestier.

A ce titre et de façon spécifique, le Directeur du Fonds est chargé de:

- Manager l'équipe du Fonds;
- Préparer et exécuter le budget du Fonds Forestier;
- Veiller au respect de la répartition des recettes au profit des différents bénéficiaires, conformément aux décisions du Comité de gestion;
- Suivre le recouvrement des recettes forestières;
- Suivre l'encaissement des recettes forestières par le Trésor Public;
- Suivre l'affectation des recettes au Fonds Forestier par le Trésor Public;
- Préparer les réunions du Comité de gestion;
- Exécuter les délibérations du comité de Gestion;
- Elaborer les procès-verbaux des réunions du Comité de gestion;
- Préparer les Comptes administratifs et de Gestions;
- Participer à l'élaboration des programmes d'activités et du budget de l'administration forestière;
- Veiller à la conformité des dépenses.

##### b) Profil et qualification:

Le poste de Directeur du Fonds Forestier est ouvert aux candidats de nationalité Congolaise des deux sexes justifiant des qualifications et expériences suivantes:

- Disposer d'un diplôme universitaire en économie, gestion de projet, Planification forestière de niveau minimum Bac+5, Master ou équivalent, avoir suivi des formations complémentaires ou stage dans le domaine visé constituent des atouts
- Disposer d'au moins 8 ans d'expérience professionnelle en gestion de projets et en encadrement de cadres;
- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans les pays en voie de développement;
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement de l'administration publique et de la gestion des finances publiques;
- Disposer de connaissances avérées dans l'élaboration des politiques publiques et la gestion des projets financés sur ressources propres de l'Etat (une expérience de gestion des projets forestiers est un grand atout);
- Disposer de Bonnes connaissances en gestion administrative et financière des organisations et projets;
- Disposer d'une expérience concluante de la pratique des budgets-programmes;
- Maîtriser l'ensemble des outils informatiques standard et, en particulier, la suite de MS Office (Word, Excel, Power Point, Access) et le gestionnaire de projet MS-Project;
- Savoir communiquer avec des groupes cibles Partenaires de l'Exploitation forestière, ainsi qu'avec les bailleurs de fonds;
- être immédiatement disponible.

##### c) Autres aptitudes:

- maîtrise du français. La pratique de l'anglais est un atout;
- avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse;
- avoir le sens de l'organisation et l'esprit d'initiative;
- être apte à travailler en équipe et avec différents groupes d'ac-

teurs de haut niveau;  
• être apte à travailler sous pression.

##### 11- Mode de recrutement:

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases:

- Une présélection sur dossier;
- Une phase d'entretien oral avec les candidats présélectionnés devant un comité de recrutement (jury), en vue de la sélection définitive.

##### III-Composition du dossier de candidature:

Le dossier de candidature comprendra les pièces suivantes:

- Une demande manuscrite assortie d'un timbre fiscal de mille (1000) francs CFA (timbre fiscal) adressée à Monsieur le Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD);
- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae détaillé et signé du candidat comportant la photo du candidat;
- Une photocopie légalisée des diplômes et attestations;
- Un extrait ou jugement d'acte de naissance;
- Un certificat de nationalité;
- Une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois;
- Avoir un certificat de visite Médicale et contre visite.

##### IV-Durée et condition du contrat:

La durée du contrat est de deux ans renouvelable sur la base d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances du Fonds. La période d'essai est de trois (3) mois renouvelable.

##### IV-Dépôts des dossiers de candidature:

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé, à la Direction du Fonds Forestier, sise en face de l'hôpital Blanche Gomez Palais des verts

Siège du MEFDD, immeuble ministériel, avec les mentions Recrutement d'un Directeur du Fonds Forestier, au plus tard, le lundi 1<sup>er</sup> mars 2013, à 17h30 minutes, temps universel.

*Fait à Brazzaville, le 12 Février 2013*

Le Ministre de l'Economie Forestière  
et du Développement Durable,

**Henri DJOMBO**

<b>Ampliations:</b>	
MFFDD/CAB	02
DFE	02
EYRA	02
Intéressés	02
Total	08

Disparition

# Icône de l'art pictural congolais, Marcel Gotène est décédé à Rabat

Le monde artistique congolais est en deuil. Marcel Gotène, une véritable icône de la peinture congolaise, a rendu l'âme, le mercredi 20 février 2013, à Rabat, la capitale du Maroc. Des suites d'une longue maladie. Artiste peintre, sérigraphie, tapissier, Gotène était âgé de 74 ans.

Marcel Gotène a vu le jour, vers 1939, à Yaba, dans le district d'Abala (département des Plateaux). C'est à l'âge de huit ans qu'il débarque à Brazzaville, où il est recueilli par un membre de sa famille. «*Mal nourri, mal soutenu*», il abandonne l'école. Pour s'adonner à la peinture.

Il a fait ses premières armes dans cet art, dans la très mythique Ecole de peinture de Poto-Poto, à Brazzaville, fondée par le Français Pierre Lods. Une école qu'il intègre en 1951. Impressionné par ses devanciers: Zigoma, Thango, et Bonguila.

Cette lubie de l'artiste pour la peinture est née de son désir ardent de dessiner avec du charbon de bois, à la fois comme pinceau et couleur. A l'Ecole de Peinture de Poto-Poto, Marcel Gotène apprend à s'affranchir des règles et à laisser libre cours à son imagination. Deux ans après son entrée dans ce creuset de la peinture congolaise, l'artiste expose ses toiles, aussi bien au Congo (notamment Brazzaville et Pointe-Noire) qu'à l'étranger: France, Belgique, Sénégal, Nigéria, Togo, etc.

La première exposition de Gotène, dans la capitale congolaise, a lieu, en 1953, à la Foire de Brazzaville. Mais, c'est lors de son exposition au Cercle de la France d'Outre-mer à Paris, en 1954, sous la présidence d'Albert Sarrault (président de l'Union française), que l'artiste va, réellement, se faire connaître. En 1971, il est admis au Collège Technique d'Arts Graphiques, à Paris, où il obtient un certificat d'études en Sérigraphie. Gotène va, également, apprendre la tapisserie à l'Ecole Nationale de Tapisserie Française.

Marcel Gotène a une besace pleine de prix et distinctions. Reconnaissance de son ingéniosité et de l'aura dont il jouit dans le monde des arts.

Tenez! En 1972, il reçoit le Grand Prix Public de l'Académie Internationale de Lutèce, ainsi que le Grand Prix France-Afrique de la Société Internationale des Beaux-arts, en 1973.

En 1979, on lui attribue le Premier Prix du président de la République. En 1987, il se voit décerner un diplôme d'honneur par l'ambassade de Cuba, à Brazzaville, le Grand Prix Agip-Recherches Congo avec



L'élève de Pierre Lods a rangé ses pinceaux pour l'éternité.

la médaille d'argent Enrico Mattei. Et, en 1998, le Grand Prix du président de la République Gabonaise. La liste est très loin d'être exhaustive.

Que peut-on retenir de son style? Marcel Gotène naviguait entre le figuratif et l'abstrait. Il créait des personnages, des paysages, des atmosphères au surréalisme déroutant. Son univers était fait de blanc, de bleu, de rouge, de jaune, de noir, de vert et d'un peu de marron. Il n'hésitait pas à créer des êtres monstrueux à deux têtes. A travers son art, «*même si les gens ne voient que les couleurs*», Gotène veut dénoncer ce qu'il y a

de négatif dans la vie quotidienne. Mais, dans une interview accordée, en 2010, au magazine Jeune Afrique, l'artiste congolais concède: «*Si les gens ne comprennent pas le message du peintre, ce n'est pas de leur faute*».

Signalons qu'en 2009, la communauté internationale avait rendu un vibrant hommage à l'artiste disparu, à travers un colloque organisé à Brazzaville, du 18 au 21 novembre 2009, intitulé: «*Gotène et son oeuvre*».

Véran Carrhol YANGA

Yves Saint Lazare, artiste musicien

# Les vraies raisons de son départ du groupe «Royal K-musica»

Après son exclusion du groupe «Royal K-musica», de Pointe-Noire, dont il était le leader, Yves Saint Lazare, de son vrai nom, Sounda Biniakounou, avait pris la résolution de créer son orchestre qu'il a baptisé: «*K-Musica lengouosilangoué*», par lequel il s'identifie, dorénavant. Samedi 16 février 2013, il a donné une conférence de presse, à Brazzaville, au cours de laquelle il a expliqué les raisons de son départ.

La page «Royal K-musica» est, définitivement, tournée pour Yves Saint Lazare. Le célèbre musicien de la ville côtière de Pointe-Noire répandra, désormais, les tons et rythmes mélodieux de ses chansons sous le label «*K-Musica lengouosilangoué*». Avec ce nouvel ensemble musical, l'ex-leader du groupe «Royal K-musica» veut s'offrir un parcours musical plus qu'électrique.

Lors de son entretien avec la presse, Yves Saint Lazare a évoqué, laconiquement, les vraies raisons de son divorce avec «Royal K-musica».

«*J'avais été choisi comme le leader de ce groupe et les anciens, ceux qui étaient présents lors de sa création, ont décidé de m'exclure. Et pourtant, tous les artistes n'étaient pas du même avis. Voilà pourquoi, je suis parti créer mon groupe*», a expliqué l'artiste. Qui a précisé que l'appellation «*K-musica lengouosilangoué*» donne suite à la volonté de ses fans qui tenaient à ce que l'artiste garde, tant soit peu, cette ancienne marque musicale, pour des raisons d'identité.

Par ailleurs, la désunion avec «Royal K-musica», Yves Saint Lazare la rend, sans bavure, dans un single: «*C'est le moment*». Une chanson dans laquelle le chanteur raconte l'amertume de ses relations avec certains de ses anciens compagnons, surtout la pomme de discorde qui l'a poussé vers la sortie.

Outre ce single, Yves Saint Lazare a annoncé qu'il prépare un album intitulé: «*La montée de l'aigle*», qui devrait être disponible sur le marché du disque, en fin d'année 2013.

Avec l'orchestre «*K-musica lengouosilangoué*», Yves Saint Lazare occupera davantage le devant de la scène musicale congolaise. Son flot harmonieux enchantera, de plus belle, nombreux de ses fans.

Hordel BIAKORO.



Yves Saint Lazare.

## Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza

### Bientôt l'exposition-photos «L'épopée Savorgnan, un voyage en images»

Dans le cadre du festival «*Etonnants voyageurs*», qui s'est déroulé dans la capitale congolaise, du 13 au 17 février 2013, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Nicolò Tassoni Estense, et la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, Belinda Ayessa, ont animé une conférence de presse, vendredi 15 février 2013, audit mémorial, à Brazzaville. Pour présenter «*L'épopée Savorgnan, un voyage en images*», titre, à la fois, du livre-catalogue paru sur Pierre Savorgnan De Brazza, et de l'exposition-photos qui va ouvrir ses portes, le 9 mars et durera deux mois (du 9 mars au mai 2013), au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza.

L'exposition «*L'épopée Savorgnan, un voyage en images*» est un regard italien sur le voyage de Pierre Savorgnan De Brazza au Congo et, notamment, sur la troisième expédition (celle de la restitution du traité ratifié par la France au Makoko, Roi téké). Plus de quarante photos d'époque, en grande partie inédites, agrandies et commentées, choisies parmi les quatre-vingt-huit du fonds photographique Giacomo Savorgnan di Brazza, qui a, récemment, refait surface de l'oubli du temps dans les archives publiques italiennes et, notamment, dans les archives du capite de Rome, témoignent des difficultés, des efforts et des découvertes de Pierre Savorgnan De Brazza et de ses compagnons italiens: Giacomo, son frère, naturaliste, ethnographe et photographe de l'expédition. Pour Nicolò Tassoni Estense, la conférence de presse vise, avant tout, «*de permettre aux journalistes congolais et aux journalistes étrangers d'avoir un avant aperçu sur l'ensemble des expositions que nous effectuerons au mois de*



Pendant la visite de l'exposition.

mars. C'est, donc, avec cette double contrainte de vous montrer et de vous dévoiler ce qui va se passer. Nous avons, grâce au mémorial, aujourd'hui, pu au moins mettre en scène une partie d'exposition et vous donner donc, la possibilité de voir». Il a ajouté: «*L'ensemble des images exceptionnelles du fonds Giacomo Savorgnan sont commentées au sein du livre-catalogue, dans un parcours qui*

mène le lecteur sur les pas des explorateurs, par des extraits des journaux de voyage de Giacomo Savorgnan et Attilio Pecile, pour la première fois traduits en français, grâce à la supervision de Mme Elisabeth Mori, chercheuse des archives du Capitole de Rome et principale experte sur le fonds de documents Giacomo Savorgnan». Belinda Ayessa a, pour sa part, souligné: «*L'épopée Savorgnan*

est un itinéraire de découvertes iconiques qui se rapporte à l'histoire de Pierre Savorgnan De Brazza, qui repose ici, au Mémorial». Outre cela, la directrice générale du mémorial a salué l'initiative portée, passionnément, par l'ambassadeur d'Italie au Congo, pour que le public congolais puisse avoir accès à cette manière d'écrire l'histoire, pour retracer, à travers portraits et personnages, les lignes d'une époque.

La conférence de presse s'est terminée par la visite de l'exposition photos et du livre-catalogue «*L'épopée Savorgnan, un voyage en images*».

Pour rappel, le livre-catalogue «*L'épopée Savorgnan, un voyage en images*», est imprimé en édition bilingue italien-français par l'éditeur Artestampa de Modena. Sur commande de l'ambassadeur d'Italie au Congo. Grâce au soutien financier de quelques sociétés italiennes à savoir Renco, Seas et Trabec. Il est, aussi, possible de le commander sur les librairies en ligne. C'est dans cette optique que les organisateurs invitent le public congolais à venir nombreux découvrir l'explorateur de la République du Congo.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Espérance MBOSSA-OKANDZE

## Le lycée Newton de Paris sur la voie de la coopération

Lors de la prochaine rentrée scolaire de 2013, le lycée Newton de Paris accueillera trois élèves congolais dans une classe prépa «*Adaptation technicien supérieur*» (ATS). La convention a été signée, lundi 21 janvier 2013, par Ronan Durand, proviseur de l'établissement clichois, et Delphin Louembe, administrateur de l'École supérieure de technologie - Littoral (EST) de Pointe-Noire, au Congo, grâce à une initiative de Joseph Nzaou, professeur au lycée Newton de Paris.



Pendant la signature de la convention.

## Festival Etonnants voyageurs Brazzaville a fini d'honorer le livre et le film

La célébration du livre et du film a fait place au souvenir. L'euphorie ambiante n'aura duré que cinq jours. Les activités du festival international du livre et du film: «*Etonnants voyageurs*», tenu du 13 au 17 février 2013, à Brazzaville, sous le thème: «*L'Afrique qui vient*», sont closes. Pourtant, ils sont encore nombreux à en parler, partout dans la capitale congolaise. Ce qui laisse dire que l'évènement a bien marqué les adeptes de la culture.

Comme d'autres lieux retenus pour ce rendez-vous culturel, le palais des congrès de Brazzaville et l'Institut français du Congo (ex- C.c.f) n'abritent plus les chaleurs de ce festival, depuis le dimanche 17 février dernier. Rencontres littéraires, projections de films, ateliers slam, hip hop et workshops, rencontres scolaires; concerts et émissions de musique, lectures publiques à l'espace Congo Square, chez le très populaire artiste congolais, Clotaire Kimbolo, ainsi qu'expositions des œuvres d'art resteront estampillés à jamais dans les annales des grandes aventures culturelles organisées au Congo, principalement à Brazzaville.

Avec une formidable énergie, artistes, écrivains, poètes ont dessiné les contours d'un festival à la dimension des plus grands chefs-d'œuvre qui continueront de bercer l'humanité entière.

Hordel BIAKORO.

Etude Maître François Den LOUBOTA  
Notaire à Pointe-Noire  
Immeuble Tour Mayombe, 2<sup>ème</sup> étage, entrée principale  
B.P: 4315/Tél: 05 748 99 64  
République du Congo

## ANNONCE LEGALE

COMMUNICATION INGENIERIE SYSTEMES CONGO,  
En abrégé CIS, Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de F. CFA: 23 000 000  
Siège social: 108, Avenue Denis GOMA  
Pointe-Noire (Congo)

## NOMINATION DE GERANTS

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la Société A Responsabilité Limitée, COMMUNICATION INGENIERIE SYSTEMES CONGO, en abrégé CIS SARL, en date du deux janvier deux mille treize, déposé aux rangs des minutes du Notaire soussigné, le sept février deux mille treize, enregistré même ville, le onze février deux mille treize, folio 027 /55, numéro 1393, les associés ci-dessus cités ont décidé de nommer Monsieur KAREH Antoine, en qualité de nouveau gérant de la société, en remplacement de Monsieur HELOU Carlos et, Monsieur EL HAJAL Abdallah, en qualité de Co-gérant, pour une durée indéterminée.

Les actes ont été déposés au Greffe au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 février 2013, sous le numéro 12 DA 1355.

*Pour avis*

Maître François Den LOUBOTA



REPUBLIQUE DU CONGO  
UNITE \* TRAVAIL \*  
PROGRES

MINISTERE DE LA SANTE,  
ET DE LA POPULATION



## AVIS DE RECRUTEMENTS

Dans le cadre des activités du Centre de Traitement Ambulatoire de Brazzaville avec le soutien financier du Ministère de la Santé et de la Population, et de la Croix Rouge Française, un appel à candidatures est lancé pour le recrutement de personnel au poste suivant:

- Responsable Logistique

Le profil de poste peut-être retiré du 20 février au 8 mars 2013, de 8h30 à 15h00, à l'accueil du Centre de Traitement Ambulatoire, derrière le CHU, ou au secrétariat de la Croix Rouge Française, 8, rue Lucien Fourneau, Brazzaville, en face des Ministères de la Santé et de la Fonction Publique.

Pour être complet, les dossiers de candidatures devront être composés de: curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous enveloppe fermée et porter la mention «Recrutements CTA BZV – Responsable Logistique».

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci dessus, au plus tard le lundi 11 mars 2013 à 15h00.



Diriger • Gérer  
Communiquer



(Executive) MBA + Master d'Etat (BAC + 5)

RECRUTEMENT DE LA 7<sup>ème</sup> PROMOTION A POINTE-NOIRE

(2013-2015)

RENSEIGNEMENTS : 06 973 08 76/ 05 523 46 60

Facilitez le financement de votre formation grâce au partenariat DGC/MUCODEC

Maitre Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Notaire

Immeuble DABO, 3ème étage, avenue de la Paix

En face de La Congolaise de Banque de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
B.P: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

## ANNONCE LEGALE

### S.D.F

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA  
Siège social: 22, rue Djambala, arrondissement 4 Mougali  
Brazzaville, République du Congo  
RCCM: 12 B 3637

### CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 05 juin 2012, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Bacongo, le 13 juin 2012, sous Folio 10612 Numéro 1651, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La vente des appareils électroménagers, électroniques, téléphoniques, informatiques, des consommables et accessoires informatiques;- La maintenance informatique;- La vente de fournitures et matériels de bureau;- La vente de meubles;- La construction et la réhabilitation de bâtiments et d'infrastructures;- La conception et les études techniques, d'ingénierie et architecturale;- L'électricité industrielle et résidentielle, la plomberie, la climatisation et les travaux de peinture;- L'entretien, l'assainissement, la décoration de tous locaux;- L'import-export;- La vente et la location des véhicules;- Le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général);

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination: la société a pour dénomination: S.D.F.;

**Durée:** la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

**Siège social:** le siège social est fixé: 22, rue Djambala, arrondissement 4 Mougali, Brazzaville, République du Congo;

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 05 juin 2012 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

**Gérance:** aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 05 juin 2012, Monsieur SOURAKE Diawara a été nommé en qualité de gérant de la société S.D.F, pour une durée indéterminée;

**Dépôt légal** a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 août 2012, sous le n° 12 DA 868;

**Immatriculation:** la société S.D.F a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier, le 06 août 2012, sous le n° 12 B 3637.

Pour insertion légale  
Maître Sylvert Bérenger  
KYMBASSA BOUSSI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
PROJET DE REDUCTION DES EMISSIONS LIEES A LA DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION FORESTIERE

Don IDA n° TF010691

Unité d'Exécution du Projet

B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, E-mail: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

## AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 10/PRCTG-PREDD/13

«Recrutement d'un Expert local Informaticien chargé de la logistique du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation Forestière (PREDD)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don (TF010691), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Expert local Informaticien chargé de la logistique du PREDD.

2. L'objectif de la mission de l'Expert local Informaticien chargé de la logistique du Projet REDD est d'assister la Coordination du Projet REDD dans la gestion informatique et logistique dudit Projet. La durée de la mission est de vingt six (26) mois.

3. Pour une meilleure préparation du Projet REDD, le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) a été chargé par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) de gérer les fonds d'avance alloués par l'IDA et de conduire les activités de passation des marchés et de gestion financière.

4. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies certifiées conformes des diplômes;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, nom et adresse complète du représentant du client);
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- Niveau Licence dans le domaine des télécommunications, de l'informatique et ou de la maintenance; - Expérience d'au moins deux ans dans la gestion informatique et logistique.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 13 mars 2013 à 16 heures:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
UNITE D'EXECUTION DU PROJET  
SECTION PASSATION DES MARCHES

B.P: 2116 Brazzaville, République du Congo; Derrière le Commissariat Central  
Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 20 Février 2013  
Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
PROJET DE REDUCTION DES EMISSIONS LIEES A LA DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION FORESTIERE

Don IDA n° TF010691

Unité d'Exécution du Projet

B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, E-mail: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

## AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 11/PRCTG-PREDD/13

«Recrutement d'un (e) Secrétaire bilingue du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation Forestière (PREDD)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don (TF010691), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un (e) Secrétaire bilingue du PREDD.

2. L'objectif de la mission du Secrétaire Bilingue du Projet REDD est d'assister la Coordination du Projet REDD dans la gestion administrative dudit Projet. La durée de la mission est de vingt six (26) mois.

3. Pour une meilleure préparation du Projet REDD, le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) a été chargé par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) de gérer les fonds d'avance alloués par l'IDA et de conduire les activités de passation des marchés et de gestion financière.

4. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies certifiées conformes des diplômes;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, nom et adresse complète du représentant du client);
- l'adresse complète du consultant (localisation, per-

sonne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- Niveau BTS en gestion administrative;
- Expérience d'au moins deux ans dans la fonction de secrétaire dans une administration, une entreprise ou dans un projet/programme; - Expérience d'au moins un an dans la fonction de secrétaire Bilingue dans une administration, une entreprise ou dans un projet/programme; - Bonne connaissance des outils informatiques, notamment Word, Excel, Powerpoint, Internet et Publisher.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 13 mars 2013 à 16 heures:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
UNITE D'EXECUTION DU PROJET  
SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P: 2116 Brazzaville, République du Congo;  
Derrière le Commissariat Central  
Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 20 Février 2013

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
PROJET DE REDUCTION DES EMISSIONS LIEES A LA DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION FORESTIERE

Don IDA n° TF010691

Unité d'Exécution du Projet

B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, E-mail: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

## AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 12/PRCTG-PREDD/13

«Recrutement d'un Chauffeur Planton du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation Forestière (PREDD)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don (TF010691), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Chauffeur Planton du PREDD.

2. L'objectif de la mission du Chauffeur Planton du Projet REDD est d'assurer la conduite du véhicule, la collecte et la distribution du courrier du Projet REDD. La durée de la mission est de vingt six (26) mois.

3. Pour une meilleure préparation du Projet REDD, le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) a été chargé par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) de gérer les fonds d'avance alloués par l'IDA et de conduire les activités de passation des marchés et de gestion financière.

4. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies certifiées conformes des diplômes;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission:

année, nom et adresse complète du représentant du client); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, B.P, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- Détenteur d'un permis de conduire de catégorie trois (3) datant d'au moins quatre (4) ans; - Niveau BEPC au moins; - Avoir une expérience d'au moins de 2 ans comme chauffeur dans les organismes publics ou internationaux; - Etre apte à travailler sous pression; - Avoir une bonne connaissance de la langue française.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 13 mars 2013 à 16 heures:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
UNITE D'EXECUTION DU PROJET  
SECTION PASSATION DES MARCHES

B.P: 2116 Brazzaville, République du Congo;  
Derrière le Commissariat Central  
Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 20 Février 2013

Le Coordonnateur

## Championnat national direct de football

## Retardataires, vous êtes demandés à la Fécofoot!

Le championnat national direct de football, dit championnat d'élite, qu'attendent les férus congolais de football aura la particularité de ne s'ouvrir qu'aux équipes ayant rempli les critères financiers et satisfait les exigences contenues dans le règlement de la Caf et la Fécofoot sur la procédure d'octroi de la licence Caf aux clubs.

A propos des critères financiers, chaque équipe doit payer la somme de 12 millions de francs Cfa, au titre des frais d'engagement. Faute de quoi, tout club tenté par ledit championnat doit renoncer à son ambition. La date butoir initiale était le 10 février 2013.

Des clubs n'ont pas fini, sur ce chapitre, à s'arracher les cheveux, la grande majorité estimant que le délai imparti était trop court. A la date indiquée, dix équipes seulement ont déposé la «caution» exigée et se seraient engagées à se conformer, progressivement, aux autres exigences, apprend-



Le public attend le démarrage du championnat.

on, des sources fédérales. On constate, donc, que dix-huit équipes, parmi les vingt-huit ayant pris le départ du précédent championnat national, formule des poulés, ne se sont pas encore prononcées. A leur demande, la Fécofoot a repoussé la date butoir. Elle est fixée, maintenant, au

25 février 2013. Un communiqué de la Fécofoot, largement diffusé sur les antennes de Radio-Congo, le rappelle aux dix-huit clubs retardataires. Et indique que le coup d'envoi du championnat sera donné, le 9 mars 2013.

Notre football vit des sacrifices de quelques dirigeants. Et lorsque

ceux-ci éternuent, les clubs tissent. Combien de clubs pourraient s'ajouter, d'ici le 25 février, sur la première liste où figurent dix partants, en ces temps, particulièrement déjà durs de disette? De toute façon, sous d'autres cieux, dix ou douze équipes suffisent pour se donner un championnat. Un championnat d'élite vise et l'efficacité et la qualité du spectacle. Il est une chose sérieuse, et il doit s'éloigner d'un forum populaire. Pour le secrétaire général de la Fécofoot, Badji Mombo Wanteté, si d'ici à la date limite du 25 février, aucune autre équipe ne se prononce, le prochain championnat démarrera seulement avec dix équipes, au lieu de dix-huit, comme souhaité, au départ. C'est tant mieux, si des clubs se désistent. Cela débarrasserait le championnat d'un surplus inutile et sortirait la Fécofoot de ses déficits chroniques vis-à-vis des compagnies aériennes ou du C.f.c.o (Chemin de fer Congo-océan). La recherche qualitative et financière devrait être le souci permanent des gérants du football national...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
368, Avenue Général De Gaulle  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing) 1<sup>er</sup> étage, Centre-ville  
B.P. 1431 - Tél.: 22 294.13.34/05 736 64 64/01.018.12.55  
REPUBLIQUE DU CONGO

## ANNONCE LEGALE

## «MONTANA MARINE SERVICES»

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de F.CFA: Cinq Millions (5.000 000)  
Siège social: Première zone du Port Autonome,  
Boîte postale: 571  
RCCM/CG/PNR/10 B 1871  
Pointe-Noire - République du Congo

## CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE &amp; MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale extraordinaire des associés de la société «MONTANA MARINE SERVICES», en date du 4 décembre 2012, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 17 décembre 2012 et dûment enregistré; il a été procédé au changement de dénomination sociale de ladite société qui est, désormais: «PROMAR MARINE SERVICES» SARL.

En conséquence, l'article 3 relatif à la dénomination sociale a été modifié.

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 janvier 2013, sous le n°12 DA 1231.

Fait à Pointe-Noire, le 22 janvier 2013

Pour mention et avis,  
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

## Ligue européenne des champions

## Une leçon d'italien pour le Barça!

On a enregistré, mercredi 10 février 2013, une surprise, à l'occasion des huitièmes de finale aller de la ligue européenne des champions: la défaite du F.C. Barcelone.

En déplacement à San Siro (Italie), le club espagnol a été battu par le Milan A.C (0-2), alors que les pronostics le donnaient largement favori. Les humoristes parlent d'une chute sans parachute des partenaires de Puyol, dominés par les Milanais, qui ont montré leur supériorité, concrétisée par deux réalisations, cent pour cent, ghanéennes, signées Kevin Prince Boateng et Sulley Ali Muntari. Ils ont, pour tout dire, pris une leçon d'Italien, ajoutent-ils.

Personne ne s'attendait à la contreperformance du Barça, qui a, pourtant, bu de l'eau, en Italie, devant Milan A.C qui a repris appétit, ces dernières semaines. Lionel Messi et ses coéquipiers ont, même, frôlé la correction. Pourtant, sur le papier, la comparaison entre les deux équipes était sans pareil. Le Barça, avec ses individualités, son collectif à toutes épreuves, valait mieux que le Milan. Mais ce décor, les joueurs du Milan l'ont bien modifié sur le terrain. Et le Milan obtient sa première victoire face au Barça, depuis 2004. Mieux, il a fait un grand



Les joueurs du Barça sont restés interdits à la fin du match.

pas vers une qualification en quarts de finale.

## Est-ce fini pour le Barça?

A ce sujet, les discours divergent. Les uns estiment que les valises sont toutes faites pour le Barça. D'autres, par contre, se disent être confiants. Ils comptent sur la qualité du Barça à revenir d'enfer, même si en face, il y a une bonne équipe milanaise qui tentera de préserver le score et, donc, peut-être, de jouer la défensive, au match retour. Mais, les huitièmes de finale, c'est aussi sept autres rencontres, qui

ont donné les résultats ci-après: Valence (Espagne)-PSG (France): 1-2; Celtic Glasgow (Ecosse)-Juventus de Turin (Italie): 0-3; Chakhtior Donetsk (Russie)-Dortmund (Allemagne): 2-2; Real Madrid (Espagne)-Manchester United (Angleterre): 1-1; Arsenal (Angleterre)-Bayern Munich (Allemagne): 1-3; F.C Porto (Portugal)-Malaga (Espagne): 1-0; Galatasaray (Turquie)-Schalke 04 (Allemagne): 1-1.

Hordel BIAKORO

## Repères

**Cyclisme: le Tour du Cameroun 2013 n'aura pas lieu.** Le Tour du Cameroun 2013 qui semblait compromis, n'aura, finalement, pas lieu, cette année. La compétition vient d'être radiée du calendrier 2013 de l'Union cycliste internationale, suite à un désaccord avec la Fédération camerounaise de cyclisme.

**Des produits dopants trouvés chez Pistorius** La police a dit, mercredi, avoir découvert des seringues et de la testostérone, un produit dopant interdit aux sportifs, au domicile d'Oscar Pistorius, accusé d'avoir assassiné sa petite amie, dans la nuit de la Saint-Valentin. Un remède à base de plantes non proscrit, selon Barry Roux, l'avocat de l'athlète sud-africain. Un porte-parole du Comité paralympique international, Craig Spence, a, pour sa part, indiqué à l'AFP, que Pistorius avait subi deux contrôles Antidopage, pendant les jeux Paralympiques de Londres-2012, et que les deux tests s'étaient révélés négatifs.

**Super Coupe d'Afrique au Caire.** L'A.C Léopards de Dolisie s'envole, cette semaine, pour le Caire, en Egypte, où il affronte, samedi 23 février 2013, National AlAhly, en match de super-coupe d'Afrique des clubs.

## Cyclisme au Niari

## Joseph Koumba sort du bois

Il y a trois mois, à Dolisie, Joseph Koumba, président de la Ligue de cyclisme du Niari, acceptait, volontiers, de narrer la petite reine dans son département.

En résumé, il déplore la difficulté de faire vivre le cyclisme dans sa ville, faute de matériels adéquats devant permettre aux coureurs cyclistes de bien rouler et réaliser de bonnes performances, dans les compétitions locales et nationales. Quelques jeunes gens disposent des V.t.t (Vélos tout terrain), mais qui ne sont pas des vélos de compétition. Voilà pourquoi, la ligue connaît une



Joseph Koumba.

certaine hibernation. Joseph Koumba profite de notre journal pour inviter les éventuels sponsors du Niari, de Brazzaville et d'autres localités, à aider le cyclisme dans le département du Niari. Sa volonté de relancer cette discipline demeure, mais avec l'appui des autorités locales. Et il espère que les clubs omnisports existants consentiront à couvrir, chacun, une section Cyclisme. Cela est possible, pense-t-il. Les jeunes cyclistes n'attendent qu'à être soutenus, aidés. Le nombre de licenciés dans son département? Il ressort du recensement qu'ils sont peu nombreux. Cela est déplorable, aussi, reconnaît Joseph Koumba, pour Dolisie, qui est, pourtant, la troisième ville du pays. Cependant, il fonde son espoir sur la jeunesse. Elle est ac-

tive et manifeste son désir de pratiquer, aussi, le cyclisme, si elle bénéficie d'un matériel approprié. Les routes ont été réhabilitées et les artères principales praticables à Dolisie. Cela favorise l'organisation des compétitions. Mais, le gros souci de Joseph Koumba est la paralysie de la Fédération de cyclisme, alors qu'elle doit imprimer le rythme aux ligues. Ceux qui en ont la charge auraient montré, selon lui, leurs limites. Il est temps de changer les hommes, souhaite le président de la ligue du Niari. Il n'a qu'à garder son souffle, le renouvellement des structures fédérales, bientôt, lui en donnera l'occasion.

G.M.



## Radio Magnificat 93.7 FM, votre Radio, à votre service!

Pour vos:

- Communiqués nécrologiques
- Communiqués divers - Annonces
- Messes en direct
- Reportages radio et vidéo (messe, mariage et autres événements)
- Publi-reportages (faire connaître vos activités, écoles, entreprises, etc.)
- Production des documentaires vidéo
- Production et montage des clips vidéo pour vos chants
- Production et montage des spots publicitaires audio et vidéo
- Diffusion de spots publicitaires, etc.

Tout est fait avec amour!

La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: [radio.magnificat@yahoo.fr](mailto:radio.magnificat@yahoo.fr)

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

## REMERCIEMENTS



André NYANGA ELENGA, Directeur général de l'Office national de l'emploi et de la Main-d'Oeuvre, Député de l'Ile Mbamou, remercie, de tout coeur, Son Excellence, Monsieur le Président de la République, le personnel de l'Onemo, toute la population de l'Ile Mbamou, les parents, amis et connaissances, pour l'assistance et le soutien sous toutes les formes, de près ou de loin, lors du décès de sa regrettée mère, Joséphine IKOBO «BORA-A-NGOLO», survenue, le 11 Février 2013, au Chu de Brazzaville, et prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.